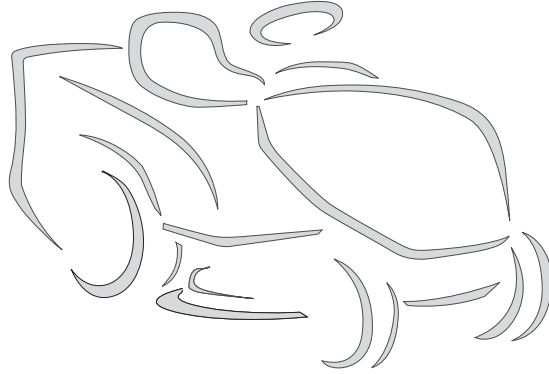


171506107/10A 11/2024

T* - TC* - TH* 92 Series
98 Series
102 Series
108 Series
118 Series
122 Series



IT Tosaerba con conducente a bordo seduto - MANUALE DI ISTRUZIONI
ATTENZIONE: prima di usare la macchina, leggere attentamente il presente libretto.

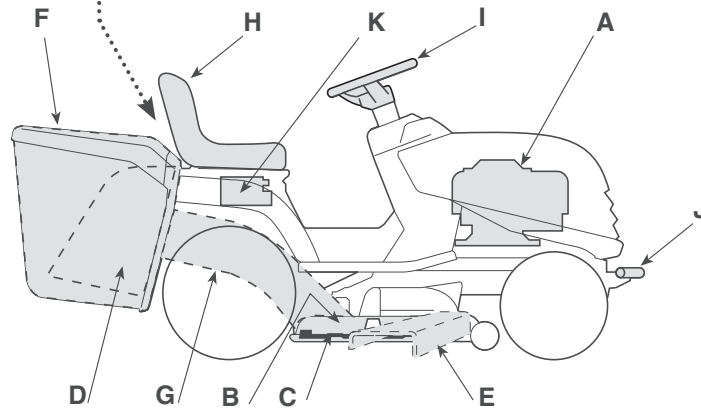
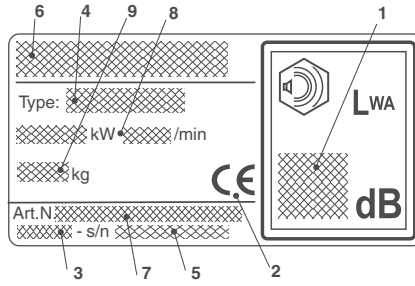
DE Aufsitzmäher (Rasenmäher mit Fahrersitz mit sitzendem Benutzer)
GEBRAUCHSANWEISUNG
ACHTUNG: vor inbetriebnahme des Geräts die Gebrauchsanleitung aufmerksam lesen.

EN Ride-on lawnmower with seated operator - OPERATOR'S MANUAL
WARNING: read thoroughly the instruction booklet before using the machine.

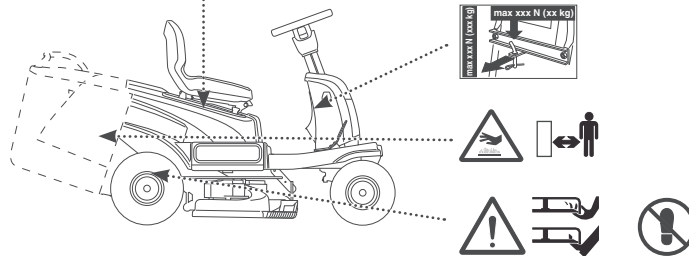
FR Tondeuse à gazon à conducteur assis - MANUEL D'UTILISATION
ATTENTION: lire attentivement le manuel avant d'utiliser cette machine.

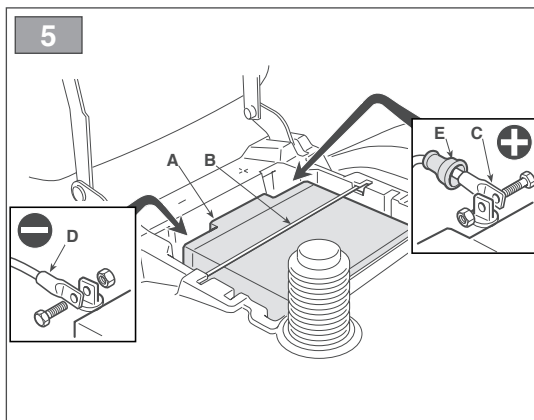
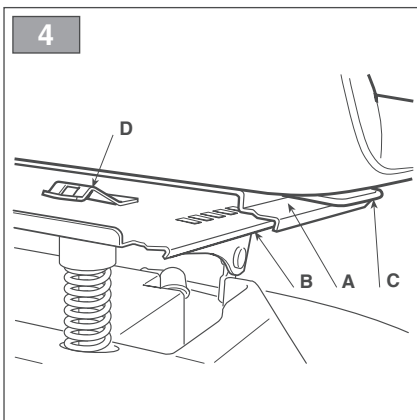
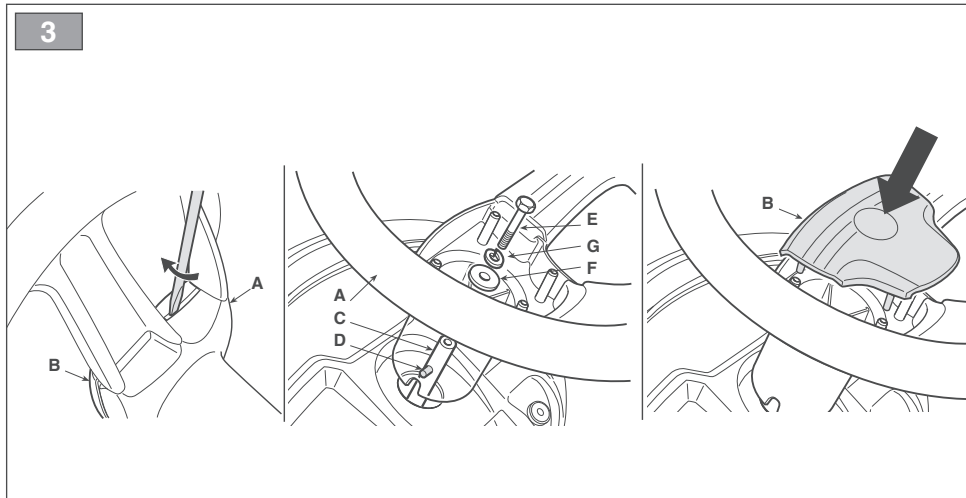
NL Grasmaaier met zittende bediener - GEBRUIKERSHANDLEIDING
LET OP: vooraleer de machine te gebruiken, dient men deze handleiding aandachtig te lezen.

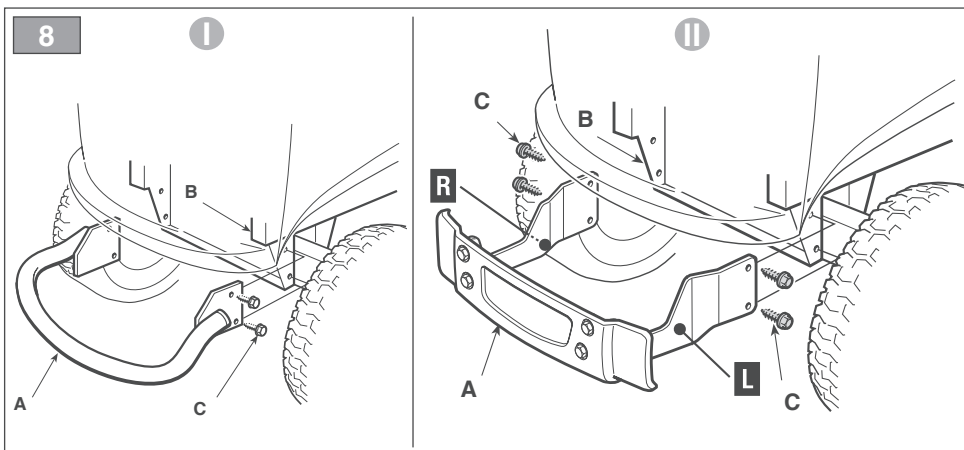
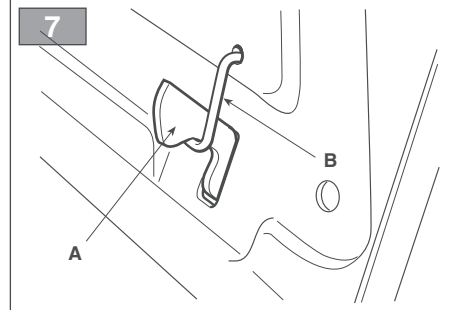
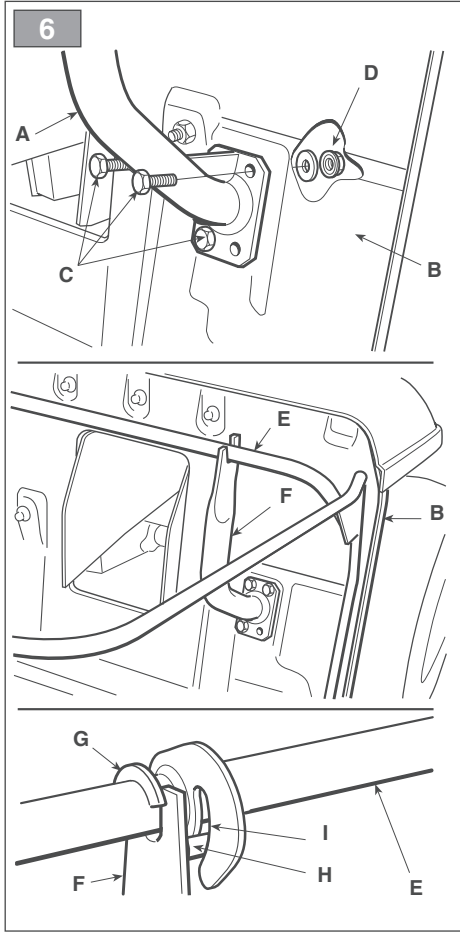
1

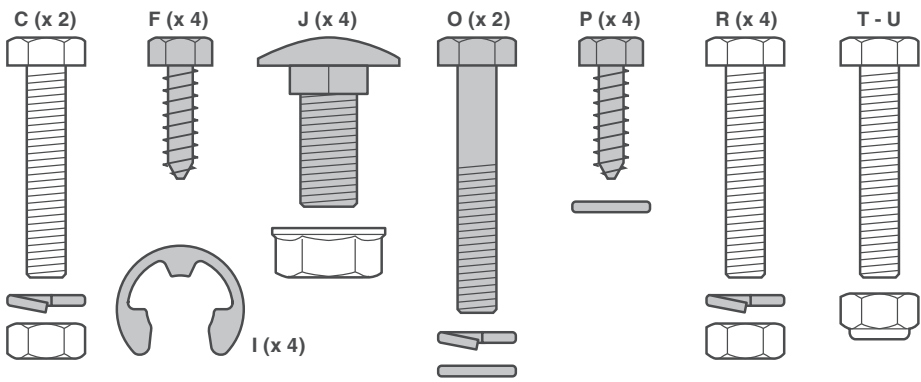
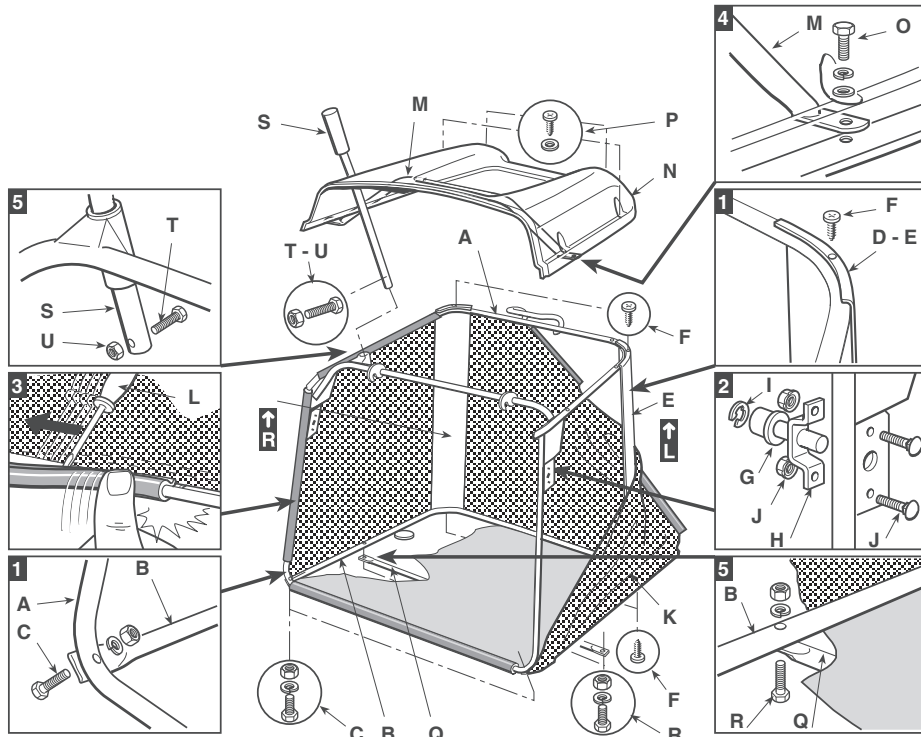


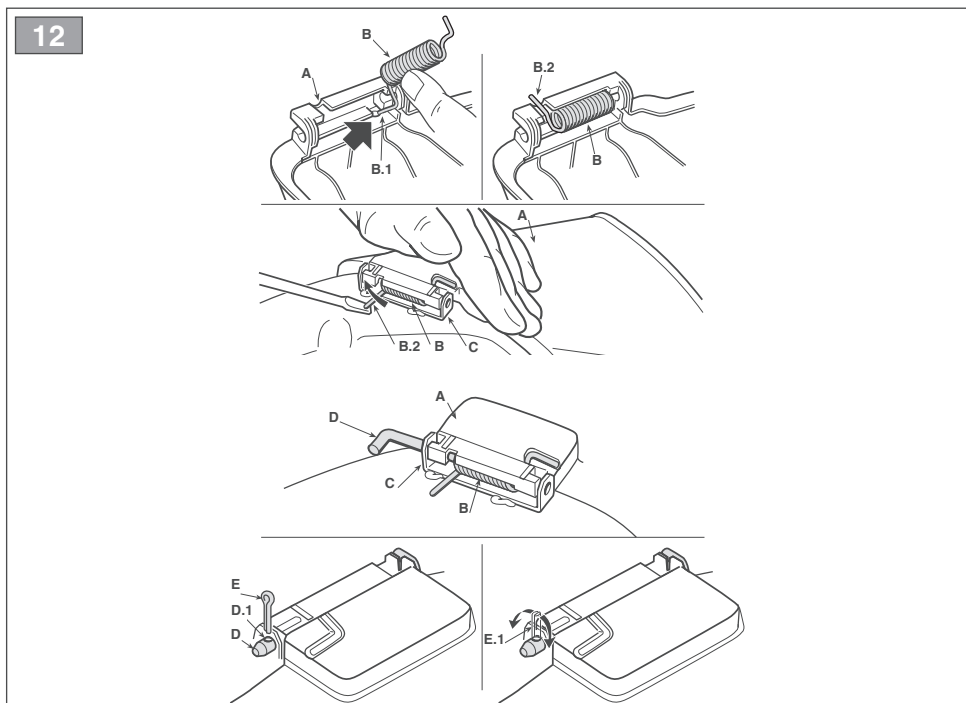
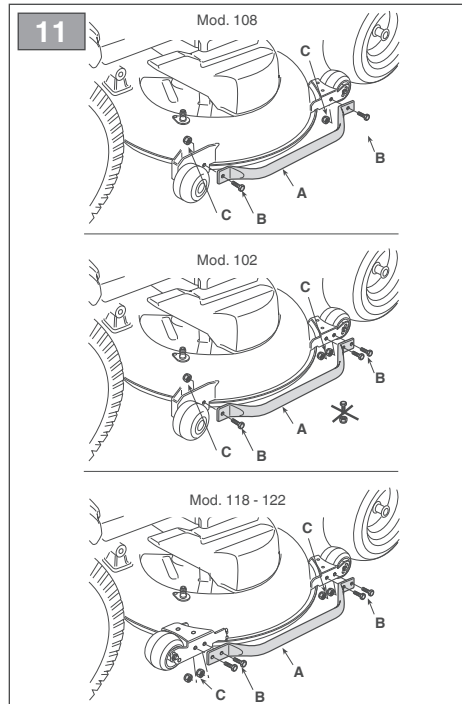
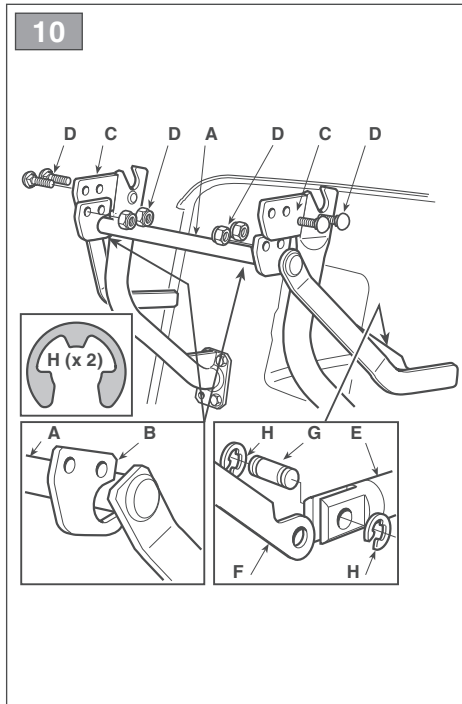
2

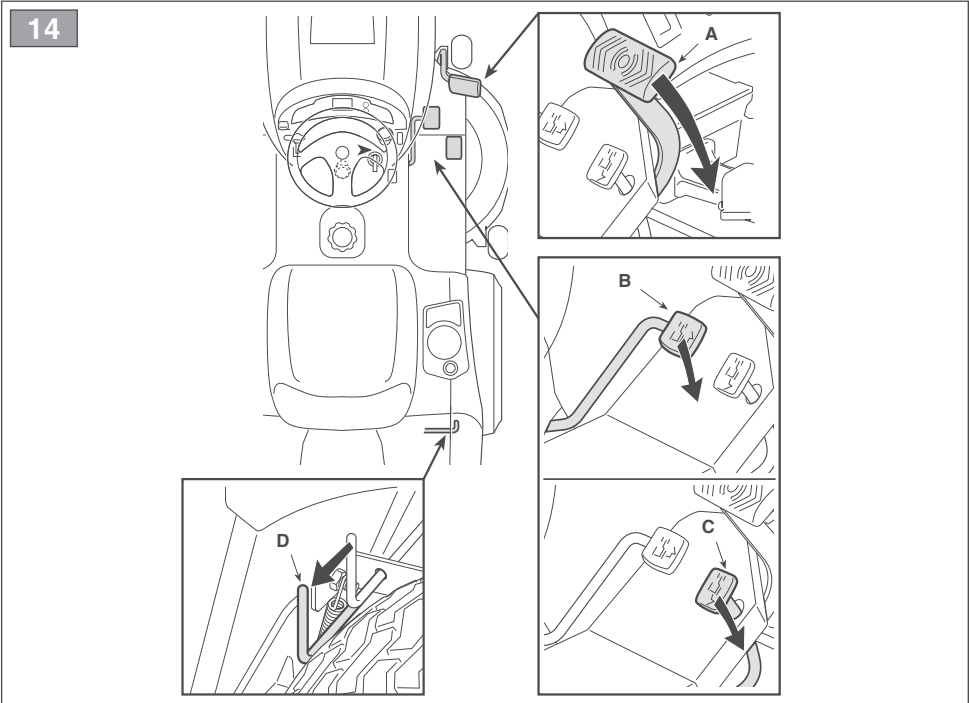
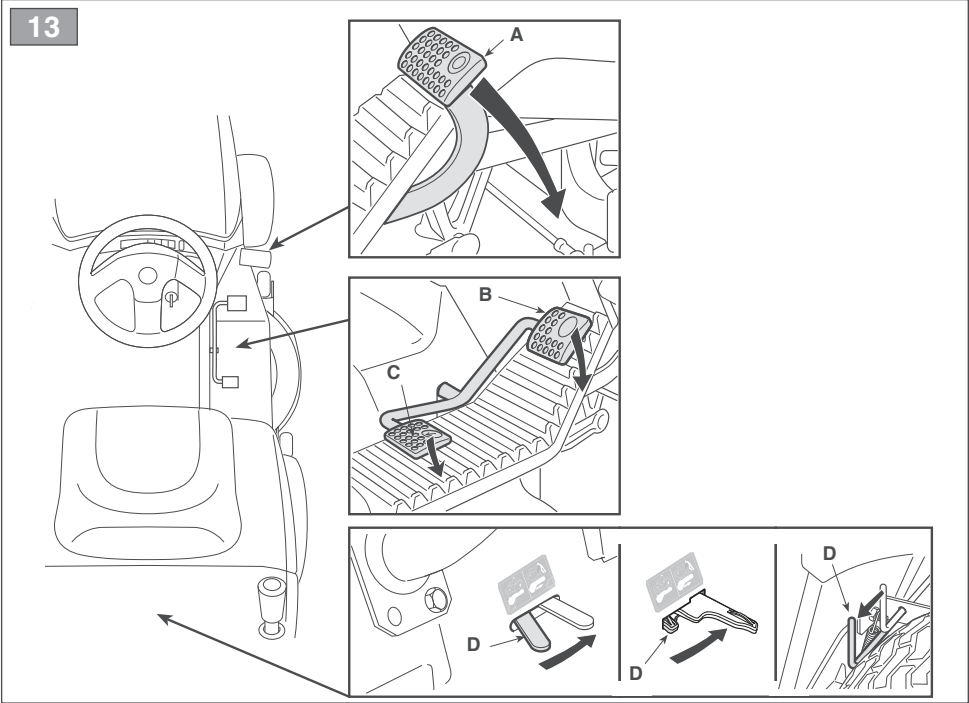


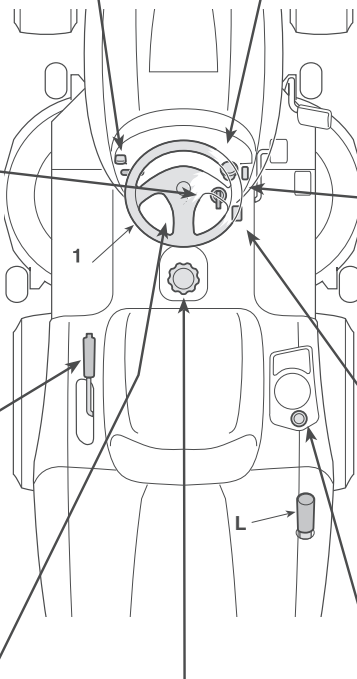
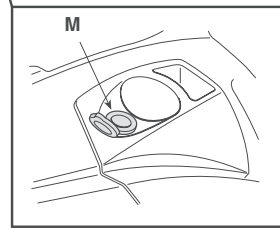
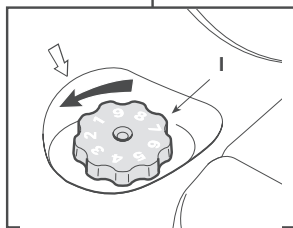
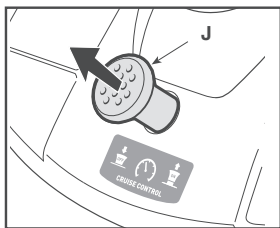
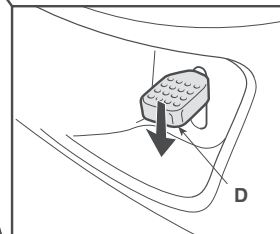
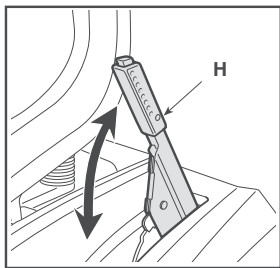
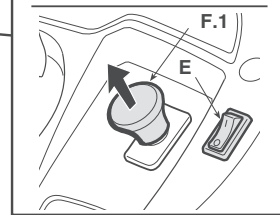
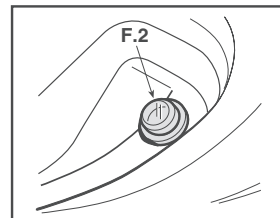
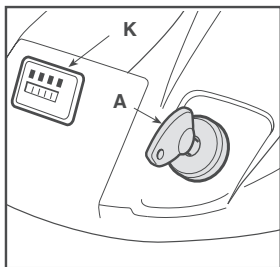
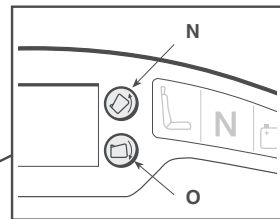
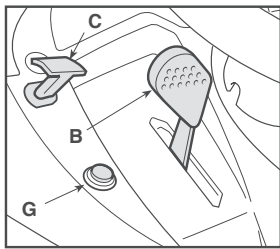




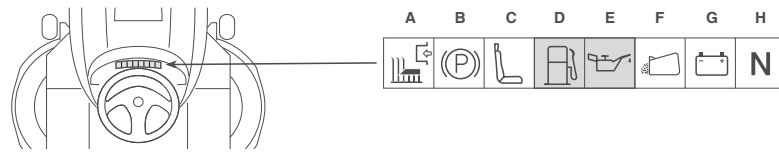
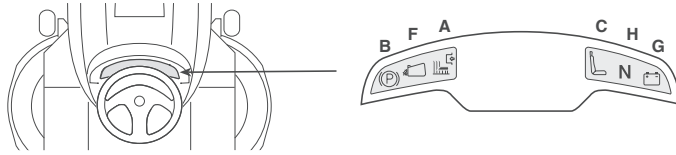




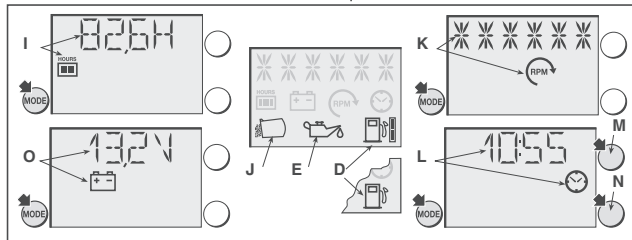
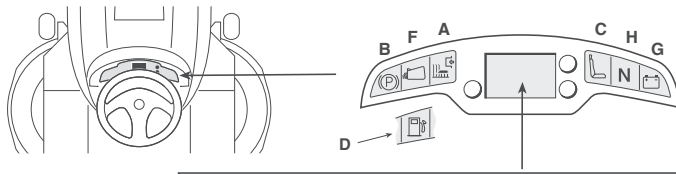




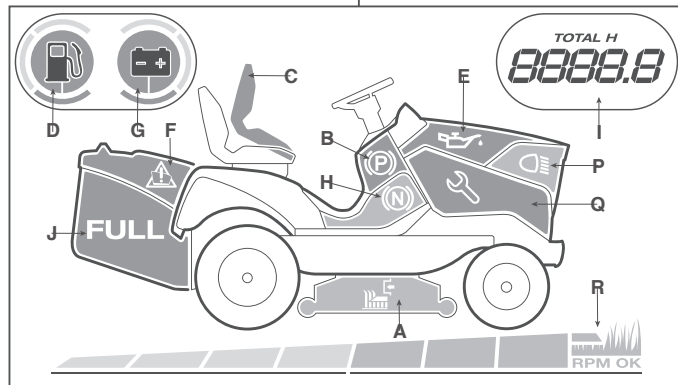
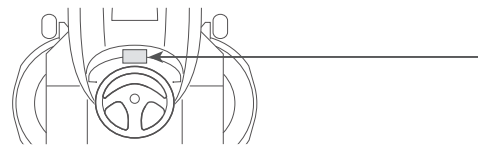
I

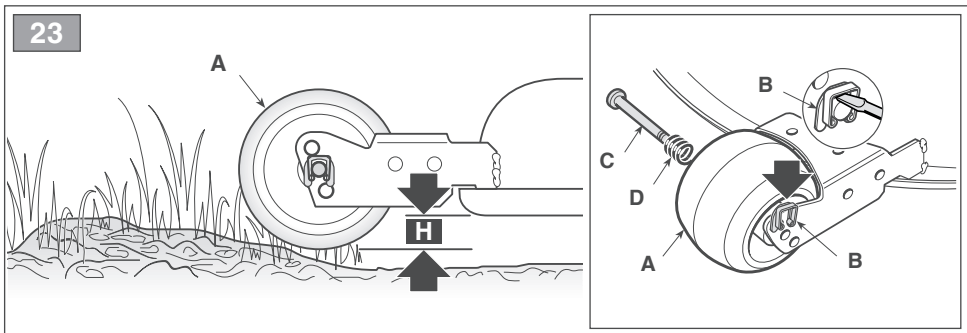
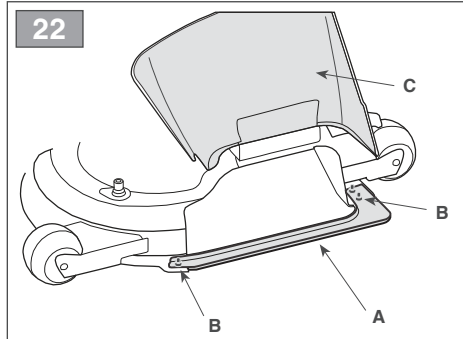
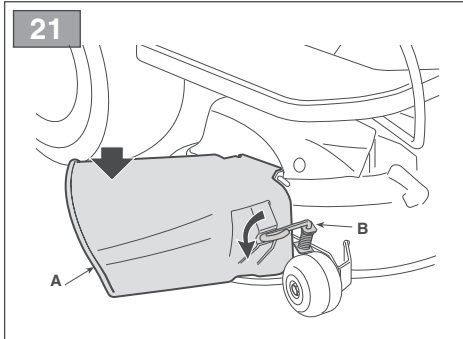
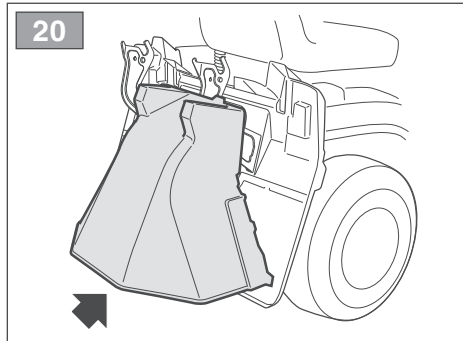
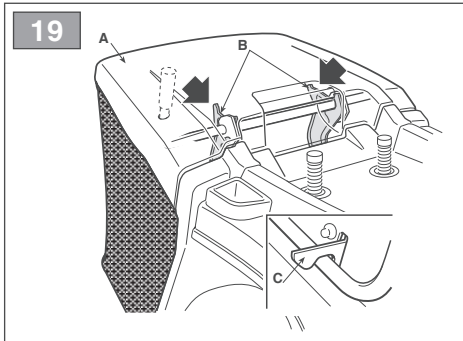
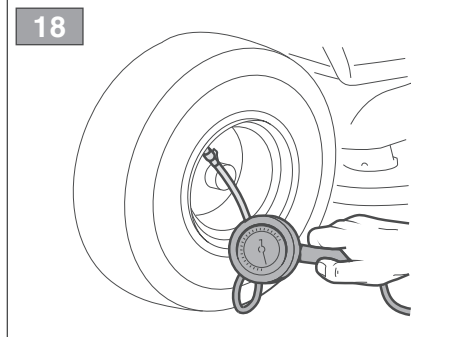
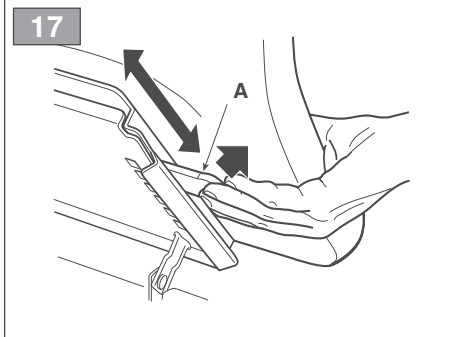


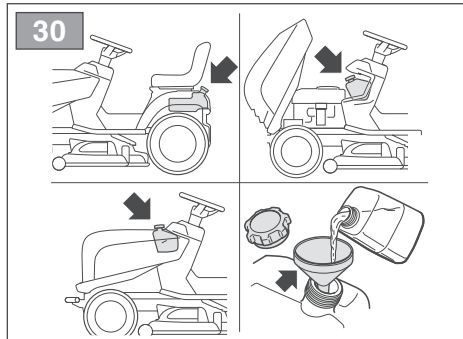
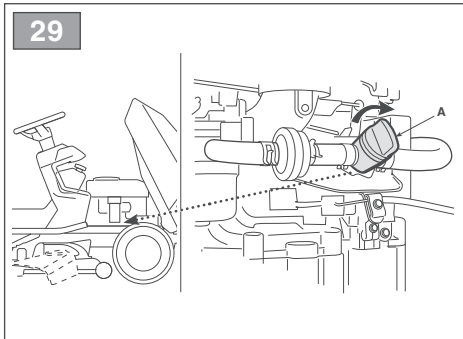
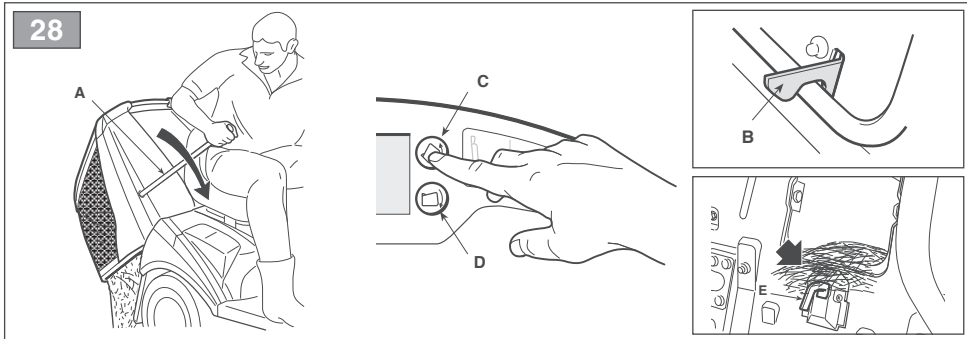
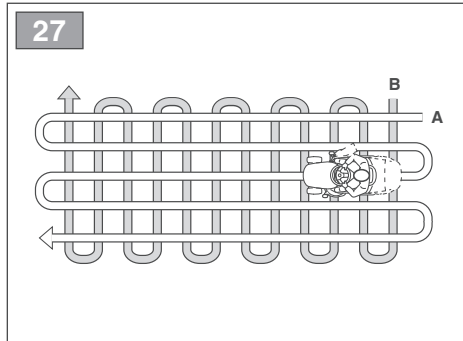
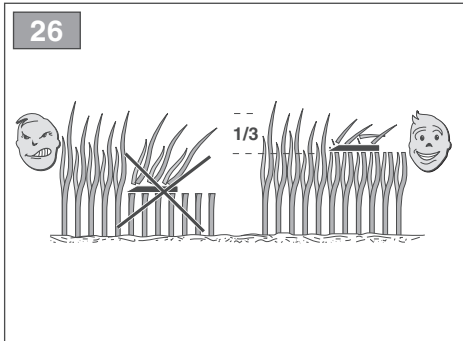
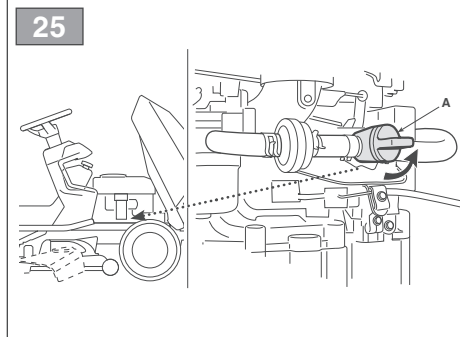
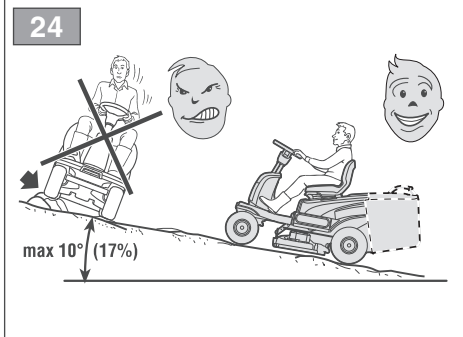
II

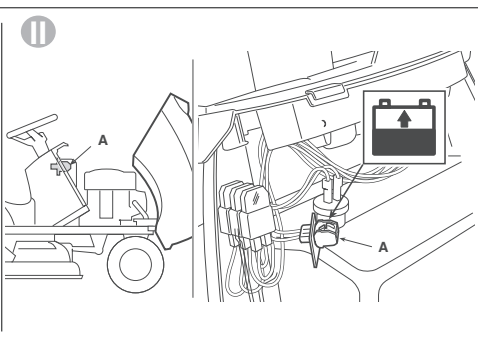
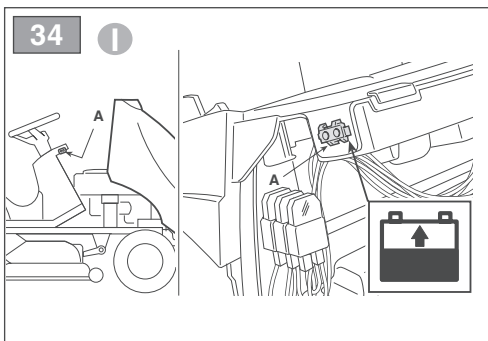
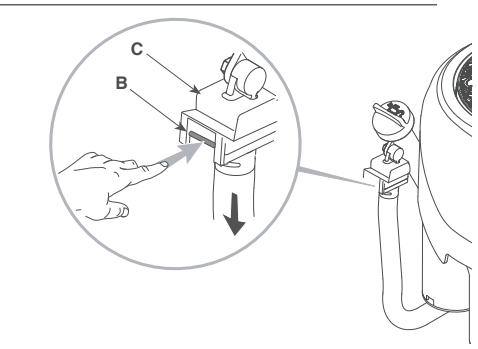
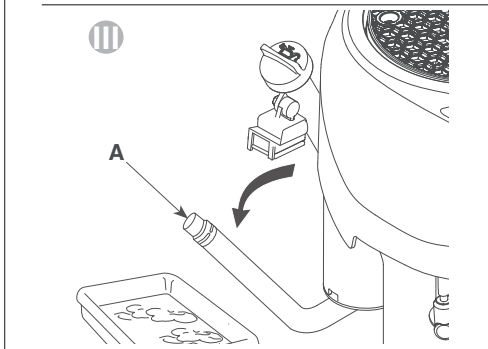
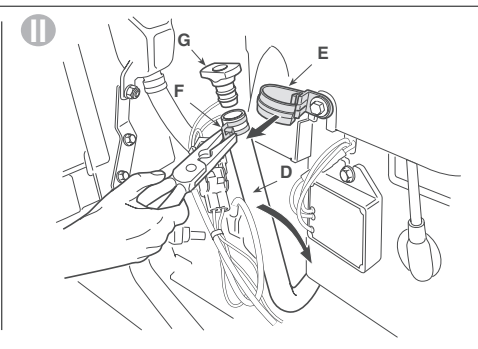
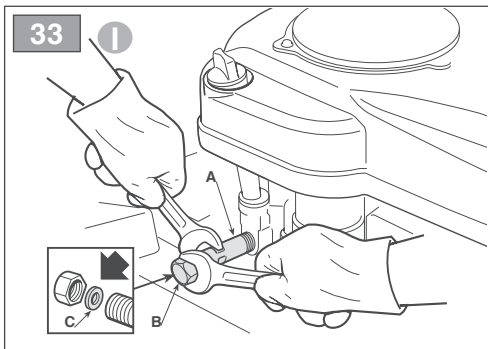
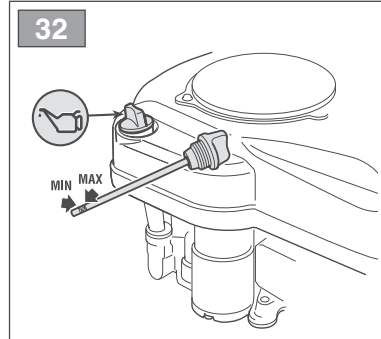
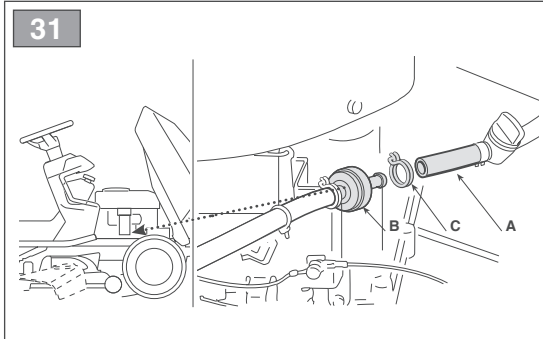


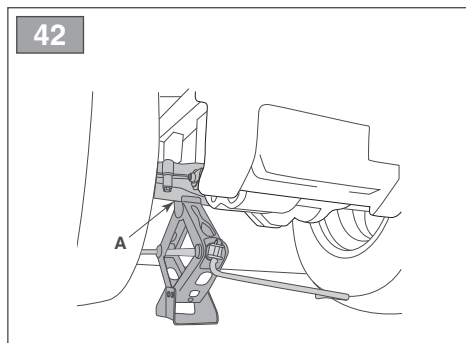
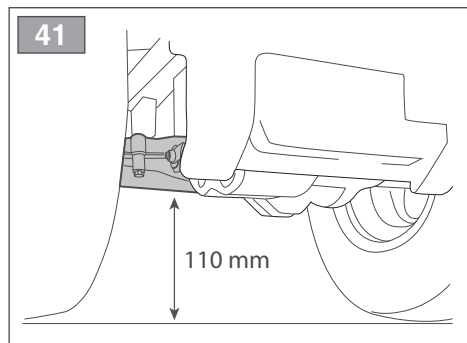
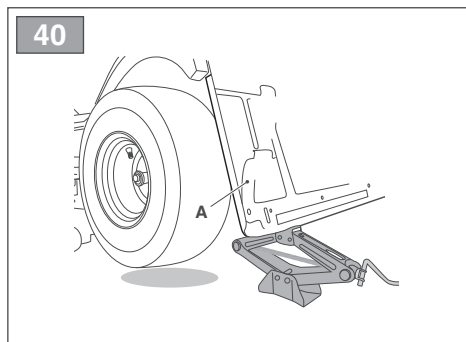
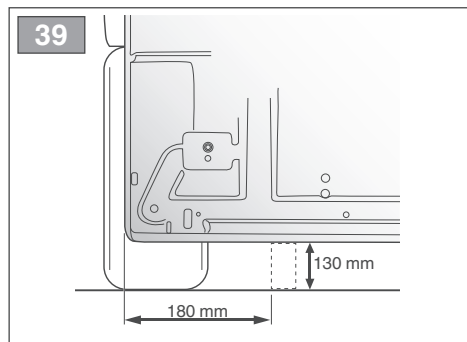
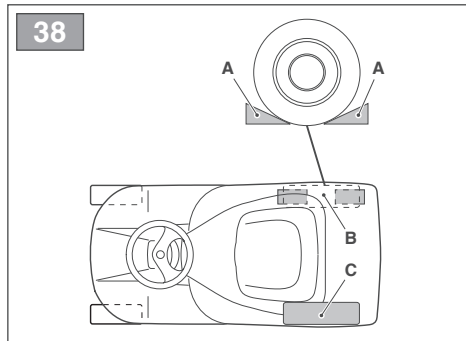
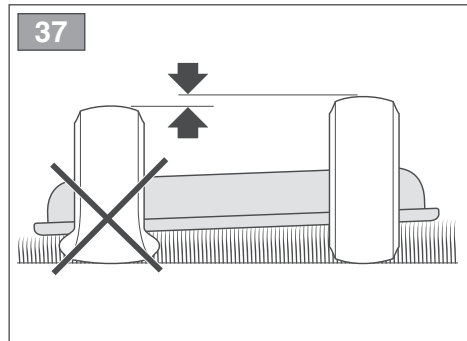
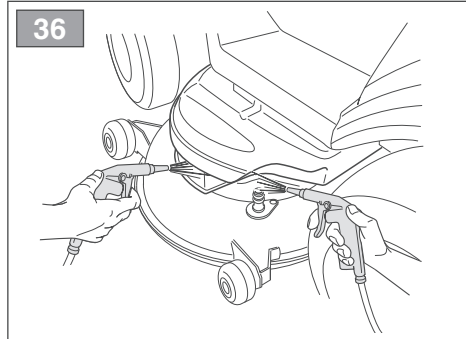
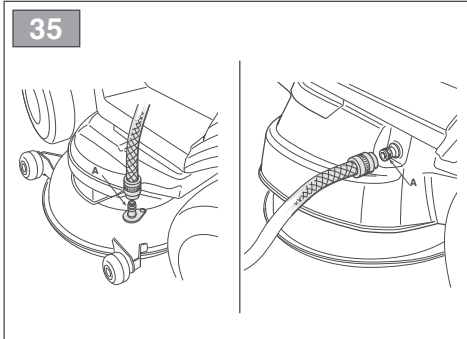
III

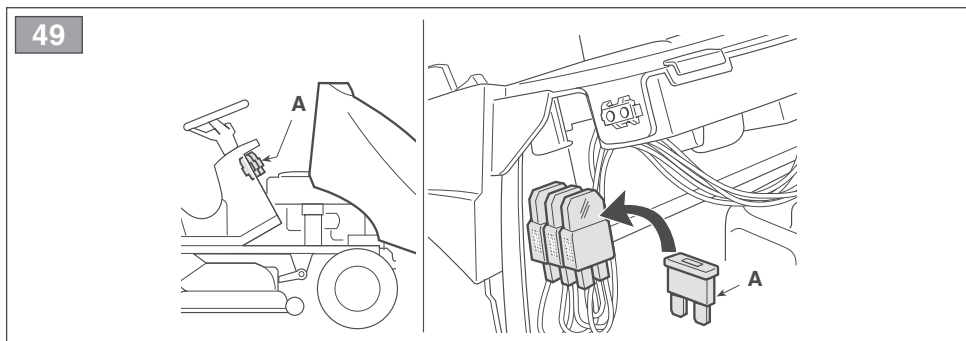
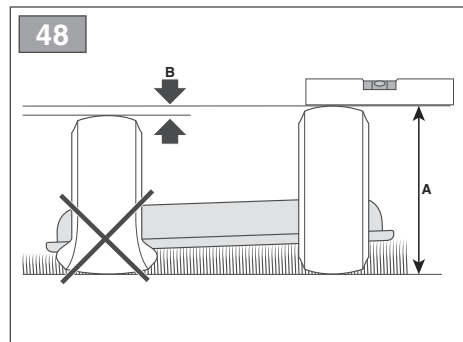
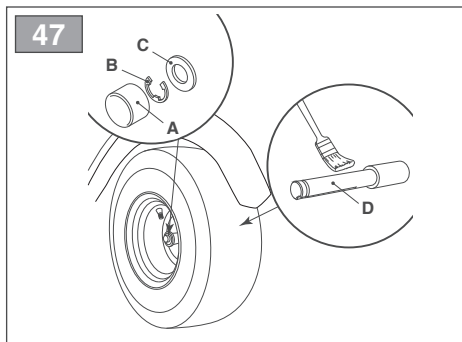
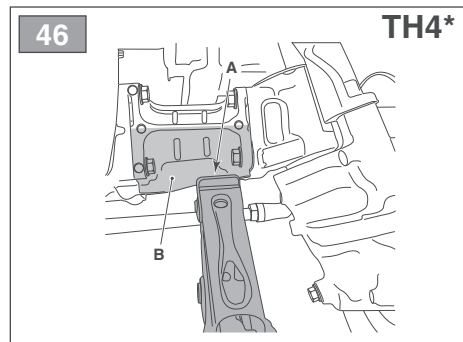
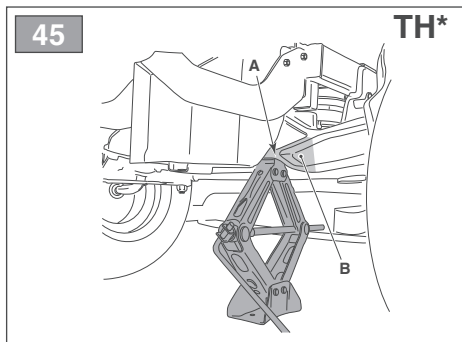
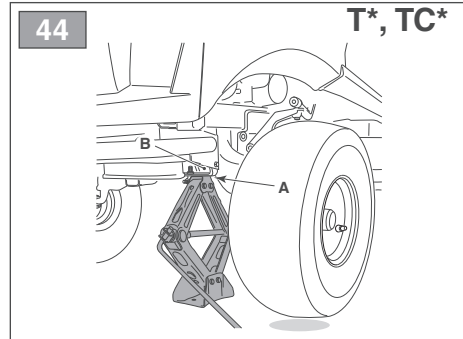
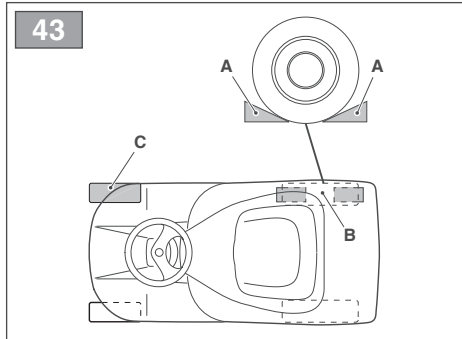


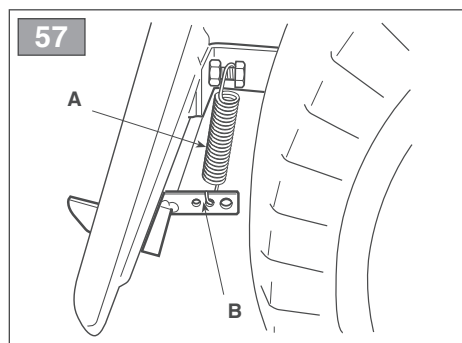
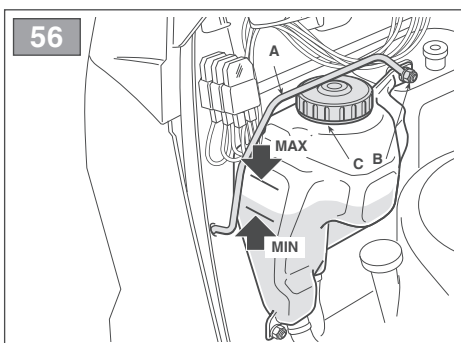
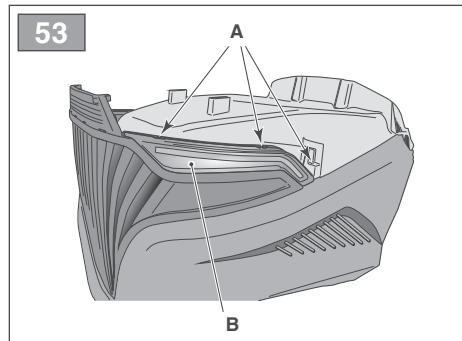
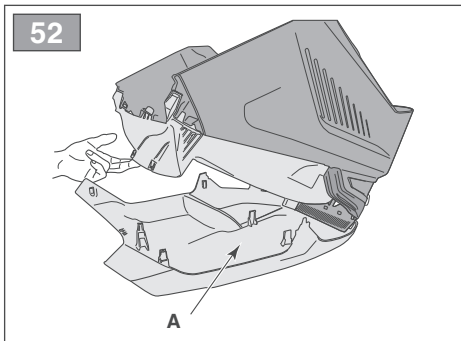
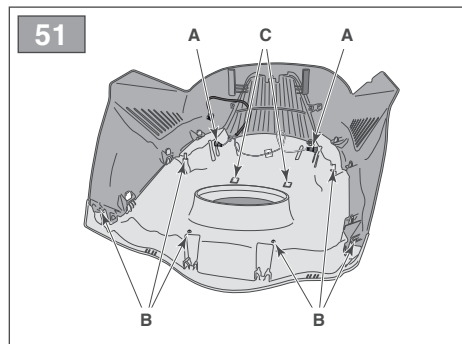
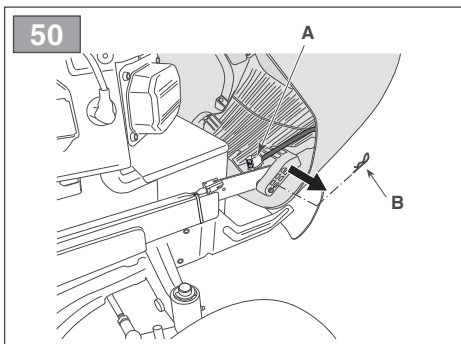
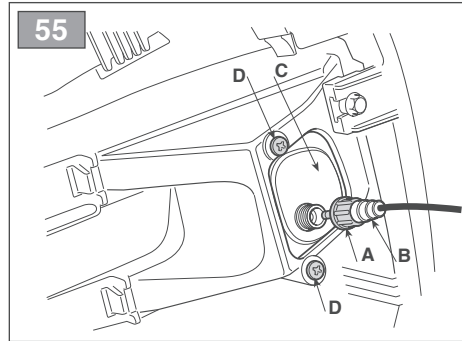
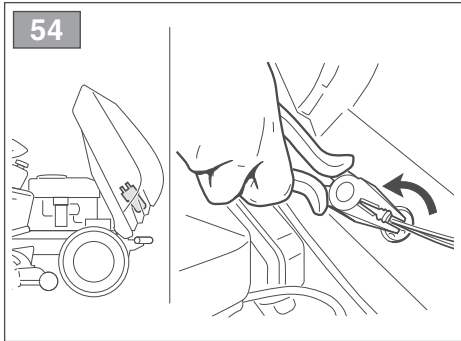


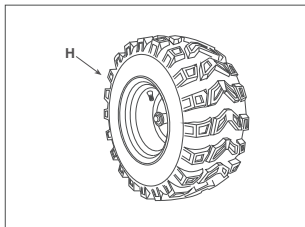
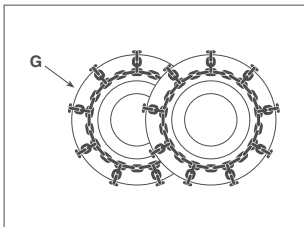
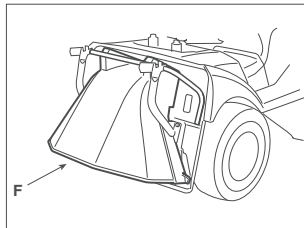
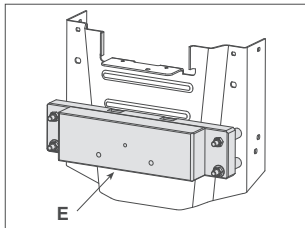
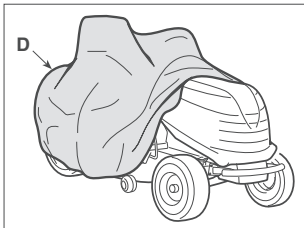
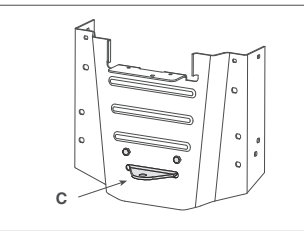
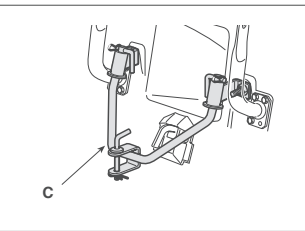
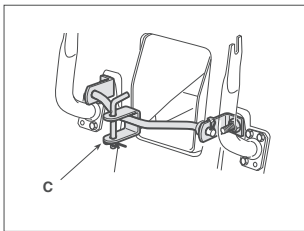
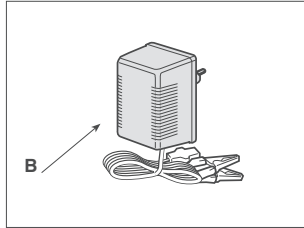
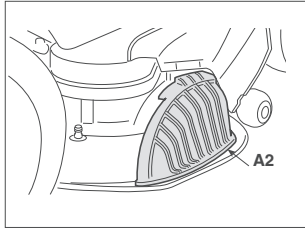
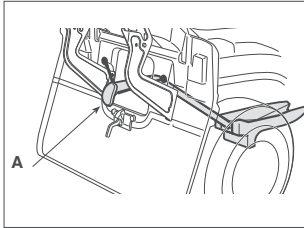


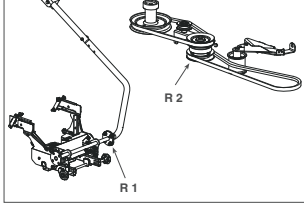
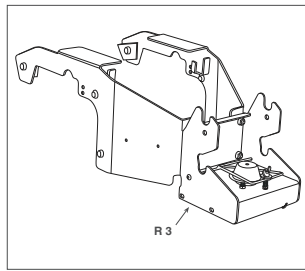
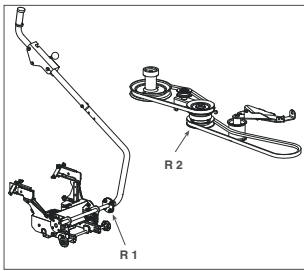
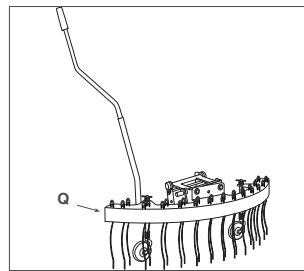
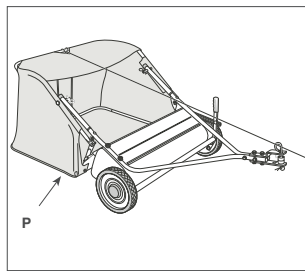
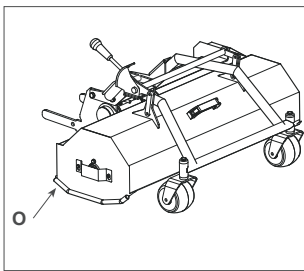
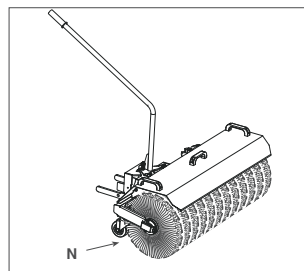
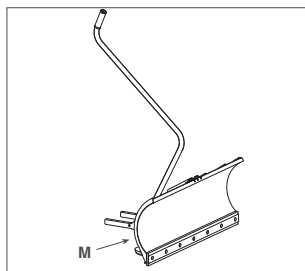
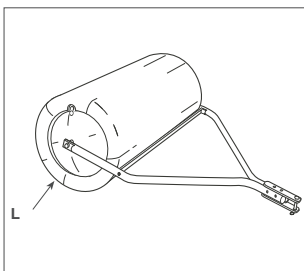
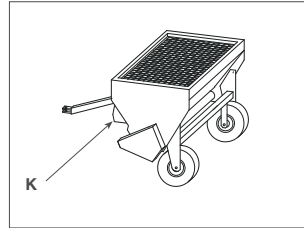
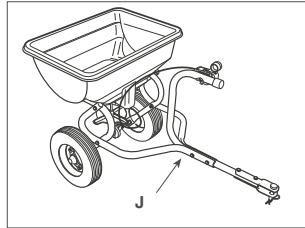
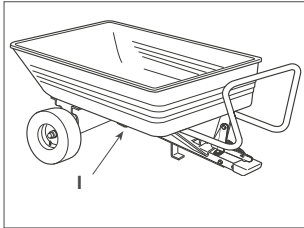














SOMMAIRE


1. GÉNÉRALITÉS.....	2	5.18 Afficheur de type III et signalisations acoustiques.....	15
2. NORMES DE SÉCURITÉ.....	2	6. UTILISATION DE LA MACHINE	16
3. CONNAÎTRE LA MACHINE.....	5	6.1 Opérations préliminaires	16
3.1 Description de la machine et utilisation prévue.....	5	6.2 Contrôles de sécurité	17
3.2 Signalétique de sécurité.....	6	6.3 Utilisation sur terrains en pente	18
3.3 Étiquette d'identification	6	6.4 Démarrage	19
3.4 Principaux composants.....	6	6.5 Fonctionnement	19
4. MONTAGE.....	7	6.6 Arrêt	21
4.1 Composants pour le montage	7	6.7 Après l'utilisation	21
4.2 Montage du volant	8	7. ENTRETIEN PÉRIODIQUE	21
4.3 Montage du siège	8	7.1 Généralités.....	21
4.4 Montage et branchement batterie	8	7.2 Ravitaillement en carburant et vidage du réservoir de carburant.....	22
4.5 Montage des supports du sac de ramassage	8	7.3 Contrôle, appoint et vidage de l'huile moteur.....	22
4.6 Dépose de l'arrêt du crochet de fixation du sac de ramassage.....	8	7.4 Roulettes anti-arrachement.....	23
4.7 Montage du pare-chocs avant.....	8	7.5 Batterie	23
4.8 Montage du sac de ramassage.....	9	7.6 Nettoyage.....	24
4.9 Montage des leviers de basculement du sac de ramassage.....	9	7.7 Écrous et vis de fixation	25
4.10 Montage des protections latérales de l'ensemble des organes de coupe (si prévues).....	9	8. ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE	25
4.11 Montage du déflecteur de déchargement latéral (uniquement sur les modèles à déchargement latéral)	9	8.1 Consignes de sécurité	25
5. COMMANDES DE CONTRÔLE.....	10	8.2 Ensemble des organes de coupe.....	25
5.1 Pédale de frein	10	8.3 Remplacement des roues avant et arrière	25
5.2 Pédale de marche avant	10	8.4 Carte électronique.....	26
5.3 Pédale de marche arrière.....	10	8.5 Remplacement d'un fusible.....	26
5.4 Commande de déblocage de la transmission hydrostatique	10	8.6 Remplacement des lampes	27
5.5 Commutateur à clé.....	11	8.7 Groupe de transmission arrière.....	27
5.6 Commande de l'accélérateur	11	8.8 Groupe de transmission avant (modèle 4WD).....	27
5.7 Levier du frein de stationnement	11	8.9 Réglage du ressort du crochet de fixation du sac de ramassage.....	27
5.8 Interrupteur des phares.....	11	9. REMISAGE.....	27
5.9 Commande d'activation et de désactivation des organes de coupe... 11		10. MANUTENTION ET TRANSPORT	28
5.10 Bouton-poussoir d'autorisation de tonte en marche arrière	12	11. ASSISTANCE ET RÉPARATIONS	28
5.11 Commandes de réglage de la hauteur de l'ensemble des organes de coupe.....	12	12. COUVERTURE DE LA GARANTIE	28
5.12 Dispositif de maintien de la vitesse (Cruise Control).....	12	13. TABLEAU DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN	29
5.13 Compteur (si prévu)	13	14. IDENTIFICATION DES DYSFONCTIONNEMENT.....	30
5.14 Prise auxiliaire des accessoires	13	15. ÉQUIPEMENTS.....	32
5.15 Commande de basculement du sac de ramassage	13		
5.16 Afficheur de type I et signalisations acoustiques.....	13		
5.17 Afficheur de type II et signalisations acoustiques.....	14		

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce manuel, certains paragraphes contenant des informations très importantes pour la sécurité ou le fonctionnement sont signalés de différentes façons, comme indiqué ci-après :

REMARQUE ou **IMPORTANT** fournit des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué, afin d'éviter d'endommager la machine ou de causer des dommages.

Le symbole  attire l'attention sur un danger. Le non-respect de l'avertissement comporte le risque de provoquer des lésions personnelles ou à des tiers et/ou des dommages.

Les paragraphes entourés d'un cadre formé de points gris indiquent des caractéristiques en option qui ne sont pas présentes sur tous les modèles mentionnés dans ce manuel. Vérifier si cette caractéristique est présente sur son propre modèle.

Toutes les indications « avant », « arrière », « droite » et « gauche » se réfèrent à la position de travail de l'opérateur.

1.2 RÉFÉRENCES

1.2.1 Figures


Les figures de ces instructions sont numérotées 1, 2, 3, et ainsi de suite. Les éléments indiqués sur les figures sont repérés par les lettres A, B, C, et ainsi de suite. Une référence à l'élément C sur la figure 2 est indiquée ainsi : Voir fig. 2.C » ou simplement (Fig. 2.C) ». Les figures sont indicatives. Les pièces réelles peuvent varier par rapport aux pièces illustrées.

1.2.2 Titres

Le manuel est divisé en chapitres et en paragraphes. Le titre du paragraphe 2.1 Formation » est un sous-titre de 2. Normes de sécurité ». Les références à des titres ou des paragraphes sont signalées par l'abréviation ch. ou par. suivie du numéro correspondant. Exemple : ch. 2 » ou par. 2.1

2. NORMES DE SÉCURITÉ

2.1 FORMATION

 **Se familiariser avec les commandes et l'utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des incendies et/ou de graves lésions.**

- Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimal pour l'utilisateur.
- Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de malaise de l'utilisateur, ou en cas de consommation de médicaments, de drogues, d'alcool ou de substances dangereuses pour les capacités de réflexe et de concentration.
- Ne pas transporter des enfants ou d'autres passagers
- Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour garantir sa sécurité et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.
- Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prend connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.

2.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Équipements de protection individuelle (EPI)

- Porter des vêtements adaptés, des chaussures de travail résistantes avec une semelle antidérapante et des pantalons longs. Ne pas utiliser la machine pieds nus ou avec des chaussures ouvertes. Porter des protecteurs de l'ouïe.
- L'emploi de protecteurs de l'ouïe peut réduire la capacité d'entendre les avertissements éventuels (cris ou alarmes). Faire extrêmement attention à ce qui se passe autour de la zone de travail.
- Ne pas porter d'écharpes, de chemises, de colliers, de bracelets, de vêtements flottants, ou munis de lacets ou de cravates et, en général, tout accessoire pendant ou long susceptible de s'accrocher dans


la machine ou dans des objets et des matériaux présents sur le lieu de travail.

- Regrouper adéquatement les cheveux longs.

Zone de travail / Machine

- Inspecter minutieusement toute la zone de travail et éliminer tout objet externe qui pourrait être éjecté par la machine ou endommager l'organe de coupe et les organes rotatifs (cailloux, branches, fils de fer, os, etc.).

Moteur à essence: carburant

 **DANGER!** Le carburant est hautement inflammable.

- Conserver le carburant dans des récipients homologués pour cet usage, dans des lieux sécurisés, loin de toute source de chaleur ou de flamme nue.
- Éliminer les résidus d'herbe, les feuilles ou la graisse excessive des récipients et de la zone de stockage.
- Ne pas laisser les récipients à la portée des enfants.
- Ne pas fumer pendant le ravitaillement ou l'appoint de carburant et chaque fois que l'on manipule du carburant.
- Faire l'appoint de carburant en utilisant un entonnoir et uniquement en plein air.
- Éviter d'inhaler les vapeurs de carburant.
- N'ajoutez jamais du carburant, et n'enlevez jamais le bouchon du réservoir, lorsque le moteur est en marche ou chaud.
- Ouvrir lentement le bouchon du réservoir, en laissant diminuer progressivement la pression interne.
- Ne pas approcher de flammes de l'orifice du réservoir pour en vérifier le contenu.
- Ne pas démarrer le moteur si du carburant a été répandu ; éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé, et éviter de créer toute possibilité d'incendie tant que le carburant ne s'est pas évaporé et que les vapeurs ne se sont pas dissipées.
- Nettoyer immédiatement toute trace de carburant éventuellement déversée sur la machine ou sur le terrain.
- Remettre et serrer correctement les bouchons du réservoir et du récipient du carburant.
- Ne jamais remettre la machine en marche à l'endroit où l'on a fait le plein de carburant ; le démarrage du moteur doit se faire à une distance d'au moins 3 mètres de l'endroit où l'on a effectué le remplissage de carburant.
- Éviter que les vêtements n'entrent en contact avec le carburant ; dans un tel cas, changer de vêtements avant de démarrer le moteur.


2.3 PENDANT L'UTILISATION

Zone de travail

- Ne pas actionner le moteur dans des espaces fermés, où de dangereuses fumées de monoxyde de carbone pourraient s'accumuler. Les opérations de démarrage doivent s'effectuer en plein air ou dans un endroit suffisamment aéré. Ne pas oublier que les gaz d'échappement sont toxiques.
- Pendant le démarrage de la machine, ne pas diriger le silencieux, et donc les gaz d'échappement, vers des matières inflammables.
- Ne pas utiliser la machine dans une ambiance à risque d'explosion, en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières. Des contacts électriques ou des frottements mécaniques peuvent provoquer des étincelles susceptibles d'enflammer les poussières ou les vapeurs.
- Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle adéquate et dans des conditions de bonne visibilité.
- Tenir les personnes, les enfants et les animaux éloignés de la zone de travail. Il faut que les enfants soient surveillés par un autre adulte.
- Éviter de travailler dans l'herbe mouillée, sous la pluie et avec risque d'orages, spécialement de foudres.
- Faire particulièrement attention aux irrégularités du terrain (dos-d'âne, rigoles), aux pentes, aux dangers cachés et à la présence d'éventuels obstacles susceptibles de limiter la visibilité.
- Faire très attention à proximité d'escarpements, de fossés ou de talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- Faire attention sur les terrains en pente qui requièrent une attention particulière pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine. Les causes principales de la perte du contrôle sont :
 - Manque d'adhérence des roues
 - Vitesse excessive
 - Freinage inadéquat
 - Machine inadaptée à l'utilisation
 - Manque de connaissance des effets pouvant dériver des conditions du terrain
 - Mauvaise utilisation comme véhicule de remorquage.
- Quand on utilise la machine à proximité de la route, faire attention à la circulation.
- Pour éviter le risque d'incendie, ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche.

Comportements

- Pendant la conduite et le travail, ne pas se distraire et maintenir la concentration nécessaire.
- Faire attention quand on procède en marche arrière ou vers l'arrière. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer de l'absence d'obstacles.
- Faire attention lorsque l'on traîne des charges ou que l'on utilise des outils lourds :
 - Pour les barres de remorquage, n'utiliser que des points d'attelage homologués ;
 - Limiter les charges à celles qui peuvent être facilement contrôlées ;
 - Ne pas braquer brusquement. Faire attention en marche arrière ;
 - Utiliser des contrepoids ou des poids sur les roues comme indiqué dans le manuel d'utilisation.
- Faire attention lors de l'utilisation des sacs de ramassage et des accessoires susceptibles d'altérer la stabilité de la machine, en particulier sur les pentes.
- Toujours tenir les mains et les pieds éloignés de l'organe de coupe, aussi bien lors du démarrage du moteur que de l'utilisation de la machine.
- Attention : l'élément de coupe continue de tourner quelques secondes même après sa désactivation ou après la coupure du moteur.
- Faire attention à l'assemblage des organes de coupe avec plus d'un organe car il peut, lors de sa rotation, entraîner la rotation des autres.
- Toujours rester à distance de l'ouverture de déchargement.
- Ne pas toucher les pièces du moteur qui chauffent lors de l'utilisation. Risque de brûlures.
- Pour éviter tout risque d'incendie, ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche.

 En cas de ruptures ou d'accidents lors du travail, arrêter immédiatement le moteur et éloigner la machine pour ne provoquer aucun dommage supplémentaire ; en cas d'accident entraînant des lésions personnelles ou à des tiers, activer immédiatement les procédures de secours d'urgence les plus appropriés à la situation et s'adresser à une structure médicale pour recevoir les soins nécessaires. Retirer soigneusement les éventuels débris qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.

Limitations de l'utilisation

- Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, absentes ou mal positionnées (sac de ramassage,

protection de déchargement latéral, protection de déchargement arrière)


- Ne pas utiliser la machine si les équipements ou les appareils ne sont pas installés aux endroits prévus.
- Ne pas débrancher, désactiver, retirer ni manipuler les systèmes de sécurité ou les micro-interrupteurs.
- Ne pas modifier les réglages du moteur, ne pas le porter en surrégime. Si le moteur est porté à un régime excessif, le risque de blessures personnelles augmente.
- Ne pas soumettre la machine à des efforts excessifs et ne pas utiliser une petite machine pour exécuter de gros travaux ; le fait d'utiliser une machine de dimensions adéquates réduit les risques et améliore la qualité du travail.
- La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle doit exclusivement être utilisée (conformément au code de la route) sur des zones privées interdites au trafic.

2.4 ENTRETIEN ET REMISAGE

Le fait d'effectuer un entretien régulier et de remiser correctement la machine préserve sa sécurité et le niveau des performances.

Entretien

- Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées.
- Pour réduire le risque d'incendies, contrôler régulièrement l'absence de fuites d'huile et/ou de carburant.
- Lors des opérations de réglage de la machine, faire attention afin d'éviter de se coincer les doigts entre l'organe de coupe en mouvement et les parties fixes de la machine.

 Le niveau de bruit et le niveau de vibrations reportés dans les présentes instructions sont des valeurs maximales d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un élément de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes dérivant des vibrations ; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque antibruit, faire des pauses.

Remisage

- Ne pas entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un

- endroit où les vapeurs de carburant pourraient atteindre une flamme, une étincelle ou une forte source de chaleur.
- Pour réduire le risque d'incendie, ne pas laisser les récipients contenant des résidus à l'intérieur d'un local.

2.5 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire lors de l'emploi de la machine, au profit de la collectivité et de l'environnement.

- **Éviter de déranger le voisinage.** Utiliser la machine uniquement à des heures raisonnables (ni tôt le matin, ni tard le soir pour ne pas déranger).
- **Suivre scrupuleusement les normes locales d'élimination des emballages, des huiles, du carburant, des pièces détériorées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement ; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.**
- **Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets**
- **Lors de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans l'environnement, mais la remettre à un centre de collecte, en suivant les normes locales en vigueur.**

3. CONNAÎTRE LA MACHINE

3.1 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET UTILISATION PRÉVUE

Cette machine est une tondeuse à gazon à conducteur assis.

La machine est équipée d'un moteur actionnant l'organe de coupe, protégé par un carter, ainsi qu'un groupe de transmission actionnant le mouvement de la machine.

La machine est équipée de :

- transmission hydrostatique avec des rapports de transmission avant et arrière variable à l'infini (Hydro), à deux roues motrices (2WD) ou quatre roues motrices (4WD).

L'opérateur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en restant toujours assis au poste de conduite.

Les dispositifs de sécurité montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et de l'organe de coupe dans les quelques secondes qui suivent (par. 6.2.2).

3.1.1 Usage prévu

Cette tondeuse a été conçue et fabriquée pour couper l'herbe.

En général, cette machine peut :

1. tondre l'herbe et la recueillir dans le sac de ramassage .
2. tondre l'herbe et la décharger sur le terrain par l'arrière.
3. tondre l'herbe, la broyer et la déposer sur le terrain (effet Mulching).
4. tondre l'herbe et la décharger latéralement.

L'utilisation d'accessoires particuliers prévus par le fabricant comme équipement d'origine ou vendus séparément, permet d'effectuer la tonte en fonction des différents modes opératoires, illustrés dans ce manuel ou le mode d'emploi accompagnant les accessoires. De la même façon, la possibilité d'utiliser des accessoires supplémentaires (si prévus par le fabricant) peut élargir l'usage prévu à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans le mode d'emploi accompagnant l'accessoire.

3.1.2 Usage impropre

Tout usage autre que ceux cités ci-dessus peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux biens. Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :

- transporter d'autres personnes, des enfants ou des animaux sur la machine ou sur une remorque car ils risqueraient de tomber et de se blesser gravement ou de nuire à une conduite sécurisée ;
- remorquer ou pousser des charges sans utiliser l'accessoire spécifique de remorquage ;
- utiliser la machine pour franchir des terrains instables, glissants, glacés, rocaillieux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain ;
- actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses ;
- utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des débris.

IMPORTANT L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et soulève le fabricant de toute responsabilité,

en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou à des tiers.

3.1.3 Type d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Cette machine est destinée à un usage personnel.

IMPORTANT La machine doit être utilisée par un seul opérateur.

3.2 SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

Différents symboles apparaissent sur la machine (fig. 2). Ils ont pour fonction de rappeler, à l'opérateur, les comportements à suivre pour l'utiliser avec l'attention et les précautions nécessaires.

Signification des symboles :



Attention ! Lire les instructions avant d'utiliser cette machine.



Attention ! Retirer la clé et lire les instructions avant d'effectuer toute opération d'entretien ou de réparation.



Danger ! Projection d'objets : Ne pas utiliser la machine sans avoir monté la protection de déchargement arrière ou le sac de ramassage. (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).



Danger ! Projection d'objets : Tenir les personnes à distance de sécurité.



Danger ! Renversement de la machine : Ne pas utiliser cette machine sur des pentes ayant une inclinaison supérieure à 10 degrés .



Danger ! Mutilations : Tenir les enfants à une distance de sécurité de la machine lorsque le moteur est en marche.



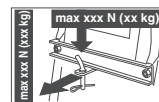
Risque de coupures. Organes de coupe en mouvement. Ne pas introduire les mains ou les pieds dans le logement des organes de coupe.



Attention ! Garder une distance de sécurité des surfaces chaudes.



Ne pas monter sur la machine en marchant sur les protections de l'ensemble des organes de coupe.



Lors de l'utilisation du kit de remorquage, ne pas dépasser les limites de charge reportées sur l'étiquette et respecter les consignes de sécurité.

IMPORTANT Les étiquettes autocollantes détériorées ou illisibles doivent être remplacées. Demander de nouvelles étiquettes au centre d'assistance agréé.

3.3 ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

L'étiquette d'identification reporte les données suivantes (fig. 1) :

1. Niveau de puissance sonore
2. Marque de conformité CE
3. Année de fabrication
4. Type de machine
5. Numéro de série
6. Nom et adresse du constructeur
7. Code de l'article
8. Puissance nominale et vitesse maximale de fonctionnement du moteur
9. Masse de la machine avec réservoir vide en kg
10. Type de transmission

Transcrire les données d'identification de la machine dans les espaces prévus à cet effet sur l'étiquette apposée à l'arrière de la couverture.

IMPORTANT Utiliser les données d'identification figurant sur l'étiquette d'identification du produit pour tout contact avec l'atelier autorisé.

IMPORTANT L'exemple de la déclaration de conformité se trouve en fin du manuel.

3.4 PRINCIPAUX COMPOSANTS


La machine est composée est éléments principaux suivants auxquels correspondent les fonctions (fig. 1) :

- A. Moteur** : il met en mouvement aussi bien les organes de coupe que la traction des roues ; ses caractéristiques


et ses normes d'utilisation sont décrites dans un manuel à part.

- B. Ensemble des organes de coupe** : il s'agit de l'ensemble formé par le carter renfermant les organes de coupe rotatifs et par les organes de coupe.
- C. Organes de coupe** : ce sont les éléments préparés à la tonte de l'herbe ; les ailettes situées à l'extrémité favorisent le transfert de l'herbe coupée vers la goulotte de déchargement.
- D. Protection du déchargement arrière (disponible sur demande)** : montée à la place du sac de ramassage, elle empêche les objets éventuellement ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).
- E. Déflecteur du déchargement latéral** : en plus de la fonction de déchargement latéral de l'herbe sur le terrain, il constitue un élément de sécurité empêchant les éventuels objets ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine (uniquement sur les modèles à déchargement latéral).
- F. Sac de ramassage** : en plus de la fonction de ramassage de l'herbe coupée, il constitue un élément de sécurité empêchant les éventuels objets ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine (*uniquement sur les modèles à ramassage arrière*).
- G. Goulotte de déchargement** : il s'agit de l'élément de liaison entre l'ensemble des organes de coupe et le sac de ramassage (*uniquement sur les modèles à ramassage arrière*).
- H. Siège de conduite** : c'est le poste de travail de l'opérateur muni d'un capteur de détection de présence pour l'intervention des dispositifs de sécurité.
- I. Volant** : il commande le braquage des roues avant.
- J. Pare-chocs avant** : protège la partie avant de la machine.
- K. Batterie** : elle fournit l'énergie nécessaire au démarrage du moteur ; ses caractéristiques et ses normes d'utilisation sont décrites dans un manuel à part.

4. MONTAGE

 **Les normes de sécurité à suivre sont décrites au ch. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers.**

Pour des raisons de remisage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas directement assemblés en usine mais doivent être montés après déballage. Pour leur montage, suivre les consignes suivantes.

 **Le déballage et la fin du montage doivent avoir lieu sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour la manutention de la machine et des emballages et en utilisant toujours des outils appropriés. Ne pas utiliser la machine avant d'avoir terminé les opérations indiquées à la section MONTAGE.**

4.1 COMPOSANTS POUR LE MONTAGE

L'emballage comprend les composants pour le montage mentionnés dans le tableau suivant :

	Description
1	Volant
2	Couverture du tableau de bord et composants de montage du volant
3	Siège de conduite
4	Pare-chocs avant (si prévu)
5	Sac, visserie de montage et instructions (uniquement sur les modèles TS-TX-TH) (uniquement sur les modèles à ramassage arrière)
6	Supports du sac et accessoires de montage correspondants (<i>uniquement sur les modèles à ramassage arrière</i>)
7	Déflecteur de déchargement latéral (<i>uniquement sur les modèles à déchargement latéral</i>)
8	Renforts latéraux de l'ensemble des organes de coupe (si prévu).
9	Sachet avec : - manuels d'instructions et documents - visserie de montage du siège - fourniture de montage du déflecteur de déchargement latéral (<i>uniquement sur les modèles à déchargement latéral</i>) - la visserie de raccordement des câbles de la batterie - 2 clés de contact - 1 fusible de rechange de 10 A
10	Kit de Mulching (<i>uniquement sur les modèles à déchargement latéral</i>) (si prévu).

4.1.1 Déballage

1. Ouvrir l'emballage avec attention en veillant à ne pas perdre de composants
2. Consulter la documentation incluse dans la boîte, y compris le présent mode d'emploi.

3. Extraire, de la boîte, tous les éléments démontés.
4. Extraire la machine de l'emballage en adoptant les précautions suivantes :
 - porter l'organe de coupe à la hauteur maximale (par. 5.11) pour éviter de l'endommager lors de la descente de la machine de la palette de base ;
 - Faire descendre la machine de la palette de base.
5. Porter le levier de déblocage de la transmission arrière en position débloquée (par. 5.4).

4.2 MONTAGE DU VOLANT

1. Disposer la machine sur une surface plane et aligner les roues avant.
2. À l'aide d'un tournevis, retirer le cache central (Fig. 3.B) du volant (fig. 3.A).
3. Introduire le volant (fig. 3.A) dans l'arbre (fig. 3.C) et le tourner de manière à ce que les rainures soient orientées vers les sièges, puis le pousser jusqu'à enclencher le moyeu du volant sur les extrémités saillantes de la goupille (fig. 3.D).
4. Fixer le volant à l'aide de la vis (fig. 3.E) et des rondelles (fig. 3.F) et (fig. 3.G) fournies, selon la séquence indiquée.
5. Serrer la vis à fond (fig. 3.E) à l'aide d'une clé à tube.
6. Appliquer le cache du volant (fig. 3.B) en enclenchant les crochets de fixation dans leurs logements respectifs.

4.3 MONTAGE DU SIÈGE

Tirer le levier de réglage vers le haut (fig. 4.C) et engager le siège (fig. 4.A) dans le rail (fig. 4.B) par le côté du volant, jusqu'à l'enclencher dans l'une des six positions. Le siège est alors monté de manière stable et il ne peut plus être retiré si ce n'est en appuyant sur le levier (fig. 4.D) permettant de le dégager du dispositif d'arrêt.

4.4 MONTAGE ET BRANCHEMENT BATTERIE

La batterie (fig. 5.A) se trouve sous le siège, retenue par un ressort (fig. 5.B).

1. Relier tout d'abord le câble rouge (fig. 5.C) au pôle positif (+), puis le câble noir (fig. 5.D) au pôle négatif (-) à l'aide des vis fournies et en procédant dans l'ordre indiqué.
2. Monter le ressort (fig. 5.B) de retenue de la batterie, en faisant attention de placer correctement les câbles devant

la batterie afin qu'ils ne soient pas coincés par le ressort (fig. 5.B).

IMPORTANT *Toujours procéder à la recharge complète en suivant les indications contenues dans le livret de la batterie.*

IMPORTANT *Pour éviter l'intervention de la protection de la carte électronique, éviter absolument de démarrer le moteur avant la recharge complète !*

4.5 MONTAGE DES SUPPORTS DU SAC DE RAMASSAGE

Monter les deux supports (fig. 6.A) sur la plaque arrière (fig. 6.B) en utilisant, pour chaque support, les trois vis (fig. 6.C) fournies, comme indiqué, sans bloquer les écrous correspondants (fig. 6.D). Accrocher, aux supports, la partie supérieure (fig. 6.E) du châssis du sac de ramassage et la centrer par rapport à la plaque arrière (fig. 6.B). Régler la position des deux supports (fig. 6.F) par rapport à la butée (fig. 6.G) de manière à ce que, en tournant le châssis du sac de ramassage, le goujon (fig. 6.H) s'engage correctement dans son logement (fig. 6.I). S'assurer encore une fois que le châssis (fig. 6.E) est correctement centré par rapport à la plaque arrière (fig. 6.B) et que le mouvement de rotation est correct, comme indiqué ci-dessus, puis serrer à fond les vis (fig. 6.C) et les écrous (fig. 6.D) de fixation.

4.6 DÉPOSE DE L'ARRÊT DU CROCHET DE FIXATION DU SAC DE RAMASSAGE

Pour des raisons de transport, le crochet (fig. 7.A) de fixation du sac de ramassage est bloqué à la plaque arrière à l'aide d'un arrêt (fig. 7.B). Cet arrêt doit être retiré avant de monter les supports du sac de ramassage et il ne doit plus être utilisé.

4.7 MONTAGE DU PARE-CHOCS AVANT

- **Pare-chocs de type I**
- **Pare-chocs de type II**
 1. Monter le pare-chocs avant (fig. 8.A) sur la partie inférieure du châssis (fig. 8.B) à l'aide des quatre vis (fig. 8.C).

4.8 MONTAGE DU SAC DE RAMASSAGE

• Pour le modèle TC

1. Monter tout d'abord le châssis en unissant la partie supérieure (fig. 9.A) à la partie inférieure (fig. 9.B) à l'aide des vis et des écrous fournis (fig. 9.C), comme indiqué.

Placer les plaques d'angle (fig. 9.D) et (fig. 9.E) en respectant l'orientation droite (R↑) et gauche (L↑), puis les fixer au châssis à l'aide de quatre vis auto-taraudeuses (fig. 9.F).

2. **Uniquement sur les modèles à basculement électrique :** Monter les deux rouleaux (fig. 9.G) sur les goujons des supports (fig. 9.H) en faisant attention à ce que le collet soit tourné vers le support, puis les fixer à l'aide des bagues élastiques (fig. 9.I). Monter ensuite les supports sur le châssis avant (fig. 9.B) à l'aide des vis et des écrous (fig. 9.J).

3. Insérer le châssis dans l'enveloppe en toile (fig. 9.K), en faisant attention de le positionner correctement le long du périmètre de base. Fixer tous les profils en plastique aux tubes du châssis à l'aide d'un tournevis (fig. 9.L).
4. Introduire la poignée (fig. 9.M) dans les trous du cache (fig. 9.N), fixer le tout au châssis à l'aide des vis (fig. 9.O) comme indiqué et des vis auto-taraudeuses arrière (fig. 9.P).
5. Appliquer la traverse de renfort (fig. 9.Q) sous le châssis à l'aide des vis et des écrous (fig. 9.R), en tenant la partie plate tournée vers la toile. Introduire le levier de vidage (fig. 9.S) dans son logement et monter la vis d'arrêt (fig. 9.T) avec son écrou (fig. 9.U).

• Pour les modèles TS-TX-TH

Compléter le montage du sac en suivant les instructions fournies dans les notices accompagnant le composant.

4.9 MONTAGE DES LEVIERS DE BASCULEMENT DU SAC DE RAMASSAGE

Placer l'axe des leviers (fig. 10.A) dans la rainure des deux plaquettes (fig. 10.B) et les fixer à l'intérieur des supports du sac de ramassage (fig. 10.C) à l'aide des vis et des écrous (fig. 10.D) fournis, selon la séquence indiquée sur la figure. Raccorder l'extrémité de la tige (fig. 10.E) du piston de levage au levier (fig. 10.F) à l'aide du goujon (fig. 10.G) et monter les deux bagues élastiques (fig. 10.H). Avant de monter le sac de ramassage sur les supports, s'assurer que le mouvement des leviers de basculement est correct.

4.10 MONTAGE DES PROTECTIONS LATÉRALES DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPE (SI PRÉVUES)

Monter les protections (fig. 11.A) à l'aide des vis (fig. 11.B) et des écrous (fig. 11.C) fournis, selon les indications reportées pour chaque type de machine.

4.11 MONTAGE DU DÉFLECTEUR DE DÉCHARGEMENT LATÉRAL (UNIQUEMENT SUR LES MODÈLES À DÉCHARGEMENT LATÉRAL)

1. Par l'intérieur du déflecteur de déchargement latéral (fig. 12.A), monter le ressort (fig. 12.B) en introduisant l'élément terminal (fig. 12.B.1) dans le trou et en tournant le ressort de façon à insérer correctement dans leurs logements aussi bien le ressort (fig. 12.B) que l'élément terminal (fig. 12.B.2).
2. Positionner le déflecteur de déchargement latéral (fig. 12.A) au niveau des supports (fig. 12.C) de l'ensemble des organes de coupe et, à l'aide d'un tournevis, tourner le deuxième élément terminal (fig. 12.B.2) du ressort (fig. 12.B) de façon à le porter à l'extérieur du déflecteur de déchargement latéral.
3. Introduire le pivot (fig. 12.D) dans les trous des supports (fig. 12.C) et du déflecteur de déchargement latéral, en le faisant passer à l'intérieur des spires du ressort (fig. 12.B) jusqu'à ce que son extrémité percée ressorte entièrement du support situé le plus à l'intérieur.

4. Introduire la goupille (fig. 12.E) dans le trou (fig. D.1) du goujon (fig. 12.D) et tourner le goujon pour replier les deux extrémités (fig. 12.E.1) de la goupille (à l'aide d'une pince), de façon à ce qu'elle ne puisse pas se retirer et causer la sortie du goujon (fig. 12.D).

⚠ S'assurer que le ressort fonctionne correctement, en maintenant de manière stable le déflecteur de déchargement latéral en position abaissée, et que le pivot est introduit correctement, sans possibilité de sortie accidentelle.


IMPORTANT Dans les modèles avec possibilité de déchargement latéral : s'assurer que la protection de déchargement latéral (fig. 21.A) soit abaissée et bloquée par le levier de sécurité (fig. 21.B).

IMPORTANT Avant le démontage ou l'entretien du déflecteur, se rappeler de pousser le levier de sécurité (fig. 21.B) et soulever la protection de déchargement latéral (fig. 21.A) pour en permettre le démontage.

REMARQUE Pour démonter le déflecteur, exécuter les étapes dans l'ordre inverse à celui de montage.


5. COMMANDES DE CONTRÔLE

5.1 PÉDALE DE FREIN

 Cette pédale actionne le frein sur les roues arrière (fig. 13.A, 14.A)

5.2 PÉDALE DE MARCHÉ AVANT

Cette pédale permet d'engager la traction des roues et de régler la vitesse de la machine en marche avant (fig. 13.B, 14.B) :

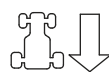
- 
1. **Marche avant.** En augmentant la pression sur la pédale, on augmente progressivement la vitesse de la machine.
 2. **Point mort.** Lorsque l'on relâche la pédale, on retourne automatiquement au point mort.

REMARQUE La condition de point mort est signalée par l'allumage du témoin (fig. 16.F).

REMARQUE Si la pédale est actionnée avec le frein de stationnement (fig. 13.D) enclenché, le moteur s'éteint.

5.3 PÉDALE DE MARCHÉ ARRIÈRE

Cette pédale permet d'engager la traction en marche arrière et de régler la vitesse de la machine (fig. 13.C, 14.C) :



1. **Marche arrière.** En augmentant la pression sur la pédale, on augmente progressivement la vitesse de la machine.

⚠ La marche arrière doit être engagée à l'arrêt.

2. **Point mort.** Lorsque l'on relâche la pédale, on retourne automatiquement au point mort.

REMARQUE La condition de point mort est signalée par l'allumage du témoin (fig. 16.F).

REMARQUE Si la pédale est actionnée avec le frein de stationnement (fig. 15.D) serré, le moteur s'éteint.

5.4 COMMANDE DE DÉBLOCAGE DE LA TRANSMISSION HYDROSTATIQUE

Cette commande présente les deux positions indiquées par une plaquette (fig. 13.D, 14.D) :



1. **Transmission engagée :** pour toutes les conditions d'utilisation, en marche et lors de la tonte.



2. **Transmission débloquée :** réduit considérablement l'effort nécessaire pour déplacer la machine à la main, avec le moteur éteint.






IMPORTANT Pour éviter d'endommager le groupe de transmission, cette opération doit être uniquement exécutée avec le moteur à l'arrêt et les pédales (fig. 13.B, 13.C, 14.B, 14.C) au point mort.

• **Uniquement pour le modèle 4WD**
Le déplacement de la machine ne s'effectue facilement qu'en marche arrière, même si la transmission arrière est débloquée.

5.5 COMMUTATEUR À CLÉ

La clé permet d'allumer et d'éteindre le moteur la machine

Elle présente 3 positions (fig. 15.A) :

-  **1. Position d'arrêt.** La machine s'éteint immédiatement.
-  **2. Position de marche.** Tous les services sont activés.
-  **3. Position de démarrage.** Active le démarreur et la machine démarre. En relâchant la clé à partir de la position de démarrage, celle-ci se replace automatiquement sur la position de marche.



5.6 COMMANDE DE L'ACCÉLÉRATEUR

Règle le nombre de tours du moteur.

Selon le type de moteur, la commande de l'accélérateur peut être de deux types :

- A. Type I avec starter séparé** (Fig. 15.B + Fig. 15.C)
- B. Type I** (Fig. 15.B)

Les positions indiquées correspondent à :

-  **1. Starter - Démarrage à froid.** (si prévue) Elle est utilisée pour l'allumage du moteur à froid. La position STARTER provoque un enrichissement du mélange et ne doit être utilisée que pendant le temps strictement nécessaire.
-  **2. Régime maximal du moteur.** À toujours utiliser pour faire démarrer la machine, lors du fonctionnement et de la tonte.



3. Régime minimal du moteur.

À utiliser lorsque le moteur est suffisamment chaud lors des phases de stationnement.

REMARQUE Sur les trajets de déplacement de la machine, choisir une position intermédiaire entre Tortue et Lièvre.

REMARQUE Certains modèles sont équipés d'un système contrôlant automatiquement la position du starter (choke) du carburateur lors du démarrage du moteur et du préchauffage.

5.7 LEVIER DU FREIN DE STATIONNEMENT

Ce levier sert à empêcher à la machine de se déplacer lorsqu'elle est à l'arrêt.

Le levier d'embrayage présente deux positions (fig. 15.D), correspondant à :



1. Frein désactivé. Pour désactiver le frein de stationnement, appuyer sur la pédale (fig. 13.A, 14.A). Le levier retourne en position de frein désactivé.



2. Frein enclenché. Pour enclencher le frein de stationnement, appuyer à fond sur la pédale (fig. 13.A, 14.A) et amener le levier en position de frein enclenché ; lorsque l'on relâche la pédale, le frein reste bloqué en position abaissée.

5.8 INTERRUPTEUR DES PHARES



Le bouton (fig. 15.E) commande l'allumage des phares lorsque la clé (fig. 15.A) se trouve sur la position de MARCHE.

5.9 COMMANDE D'ACTIVATION ET DE DÉSACTIVATION DES ORGANES DE COUPE

Cette commande permet d'activer les organes de coupe à travers l'embrayage électromagnétique :



1. Organes de coupe activés. Interrupteur à coup-de-poing tiré (fig. 15.F.1) ou bouton-poussoir enfoncé (fig. 15.F.2).



2. Organes de coupe désactivés.

Interrupteur à coup-de-poing enfoncé (fig. 15.F.1) ou bouton-poussoir relâché (fig. 15.F.2).

! *En désactivant les organes de coupe, un frein s'actionne simultanément et arrête leur rotation dans un délai de quelques secondes.*

REMARQUE *La condition d'Organes de coupe activés sans que les conditions de sécurité prévues ne soient respectées, le moteur s'éteint ou ne peut pas être démarré (voir par. 6.2.2)*

REMARQUE *Si les organes de coupe sont activés sans que les conditions de sécurité prévues ne soient respectées, le moteur s'éteint ou ne peut pas être démarré (voir par. 6.2.2)*

5.10 BOUTON-POUSOIR D'AUTORISATION DE TONTE EN MARCHE ARRIÈRE



En maintenant le bouton-poussoir enfoncé (fig. 15.G), il est possible de reculer avec les organes de coupe activés, sans pour autant provoquer l'arrêt du moteur.

5.11 COMMANDES DE RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPE

• Commande à levier

Ce levier permet de soulever et d'abaisser l'ensemble des organes de coupe qui peut être positionné sur 7 différentes hauteurs de tonte (fig. 15.H).



Les sept positions sont repérées de 1 à 7 sur la plaque correspondante et indiquent un même nombre de hauteurs de tonte comprises entre 3 et 9 cm.



Pour passer d'une position à l'autre, appuyer sur le bouton-poussoir de déblocage situé à l'extrémité.

• **Commande par levier et bouton rotatif**
Ce levier (fig. 15.H) permet de soulever et d'abaisser l'ensemble des organes de coupe.

• Position A

Ensemble des organes de coupe relevé.

• Position B

Ensemble des organes de coupe abaissé.

Le bouton rotatif (fig. 15.I) permet de positionner l'ensemble des organes de coupe sur 9 hauteurs correspondant à des hauteurs de tonte comprises entre 2 et 10 cm.

1. Porter le levier (fig. 15.H) sur la position A.
2. Régler la hauteur de tonte à l'aide du bouton rotatif (fig. 15.I).
3. En portant le levier (fig. 15.H) sur la position B, l'ensemble des organes de coupe se repositionne automatiquement à la hauteur prédéfinie.

REMARQUE *Porter le levier (fig. 15.H) sur la position A lors des déplacements et du transport.*

5.12 DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA VITESSE (CRUISE CONTROL)

Ce dispositif permet de maintenir la vitesse souhaitée en marche avant sans devoir garder la pédale enfoncée (fig. 13.B, 14.B). La commande à coup-de-poing présente deux positions :



1. **Enfoncé.** Dispositif désactivé (non actif)



2. **Tiré.** Dispositif activé (actif)

- en activant ce dispositif lorsqu'on se déplace en marche avant, la machine maintient la vitesse atteinte à cet instant, sans devoir actionner la pédale (fig. 13.B, 14.B).
- En marche arrière, il n'est pas possible d'activer ce dispositif.
- Lorsque ce dispositif est activé, il n'est pas possible d'actionner la pédale de marche arrière (fig. 13.C, 14.C).

REMARQUE *Dans une côte ou une descente, la vitesse peut varier par rapport à celle qui a été définie sur un terrain en plan.*

Pour désactiver le dispositif et rétablir la commande de la vitesse d'avancement au moyen de la pédale (fig. 13.B, 14.B), il suffit de :

- appuyer sur la pédale (fig. 13.B, 14.B) ;

ou

- appuyer sur la pédale de frein (fig. 13.A, 14.A).

Dans les deux cas, la commande à coup-de-poing revient automatiquement sur la position enfoncée.

IMPORTANT *Toujours éviter d'actionner la commande à coup-de-poing pour désactiver le dispositif.*

5.13 COMPTEUR (SI PRÉVU)

Le compteur horaire (fig. 15.K) s'active toutes les fois que la clé (fig. 15.A) se trouve sur la position de MARCHE et indique les heures de fonctionnement du moteur.

5.14 PRISE AUXILIAIRE DES ACCESSOIRES

Elle permet de brancher des appareils électriques alimentés en courant continu en 12 Volts, avec une puissance maximale de 50 Watts, munis d'une fiche appropriée (type automobile) (fig. 15.M).

- La prise est sous tension uniquement lorsque la clé (fig. 15.A) est en position de MARCHE.

5.15 COMMANDE DE BASCULEMENT DU SAC DE RAMASSAGE

• Commande manuelle

Le basculement du sac de ramassage pour le vidage s'effectue à l'aide du levier (fig. 15.L), extractible de son logement.

• Commande électrique

Le basculement du sac de ramassage pour le vidage s'effectue en maintenant le bouton-poussoir (fig. 15.N) enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur de commande. Le sac de ramassage revient en position de service en maintenant le bouton-poussoir (fig. 15.O) enfoncé jusqu'à l'enclenchement du crochet de fixation et à l'arrêt du moteur de commande.

5.16 AFFICHEUR DE TYPE I ET SIGNALISATIONS ACOUSTIQUES

Lorsque la clé est placée en position de MARCHE, tous les témoins s'allument en même temps 0,5 seconde environ (accompagnés d'un bref signal sonore) pour indiquer leur bon fonctionnement. Par la suite, les témoins indiquent :



Témoin allumé : les organes de coupe sont enclenchés (fig. 16.A).



Témoin allumé : le frein de stationnement est inséré (fig. 16.B).



Témoin allumé : l'opérateur est absent (fig. 16.C).



Témoin clignotant : le carburant est sur la réserve (fig. 16.D).



Témoin clignotant : Signale un défaut de lubrification du moteur (fig. 16.E). Arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'huile et contacter un centre d'assistance agréé.



Témoin allumé : Absence du sac de ramassage ou de la protection de déchargement arrière (fig. 16.F).



Témoin allumé : avec le moteur en marche, la recharge de la batterie est en défaut (fig. 16.G).

Témoin clignotant avant le démarrage : la batterie ne se trouve pas dans les conditions de démarrage du moteur. Contacter un centre d'assistance agréé (fig. 16.G).

N Témoin allumé : la transmission est libre (fig. 16.H).

• Signalisations acoustiques

Le signal sonore peut être de deux types :

1. Signal sonore continu :
 - La protection de la carte électronique est intervenue.
 - Le moteur est éteint depuis plus de 30 secondes avec la clé sur la position de MARCHE.
2. Signal sonore intermittent :
 - Le sac de ramassage est plein.

5.17 AFFICHEUR DE TYPE II ET SIGNALISATIONS ACOUSTIQUES

Lorsque la clé est placée en position de MARCHE, toutes les icônes s'allument en même temps 0,5 seconde environ (accompagnées d'un bref signal sonore) pour indiquer leur bon fonctionnement ; puis l'écran se place en fonction Compteur horaire.

Par la suite, les témoins indiquent :



Témoin allumé : les organes de coupe sont enclenchés (fig. 16.A).



Témoin allumé : le frein de stationnement est inséré (fig. 16.B).



Témoin allumé : l'opérateur est absent (fig. 16.C).

Témoin du carburant simple (fig. 16.D).



Témoin clignotant : le carburant est sur la réserve.

Témoin du carburant à jauge (fig. 16.D).

Le témoin indique le niveau de carburant du réservoir selon le critère suivant :



Le niveau de carburant va de plein à la moitié du réservoir.



Le niveau de carburant va de la moitié du réservoir à la réserve.



Le niveau de carburant est sur la réserve.

REMARQUE La réserve est d'environ 2 litres de carburant, suffisamment pour assurer environ 30 à 40 minutes de service à plein régime.



Témoin clignotant : Signale un défaut de lubrification du moteur (fig. 16.E). Arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'huile et contacter un centre d'assistance agréé.



Témoin allumé : Absence du sac de ramassage ou de la protection de déchargement arrière (fig. 16.F) (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).



Témoin allumé : avec le moteur en marche, la recharge de la batterie est en défaut (fig. 16.G).

Témoin clignotant avant le démarrage : la batterie ne se trouve pas dans les conditions de démarrage du moteur. Contacter un centre d'assistance agréé (fig. 16.G).



N Témoin allumé : la transmission est libre (fig. 16.H).

• Fonctions opérationnelles

Appuyer sur le bouton-poussoir MODE pour accéder, en séquence, aux fonctions opérationnelles.



Compteur horaire (fig. 16.I). Il indique le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.



Voltmètre (fig. 16.O). Il indique l'état de charge de la batterie.



Compte-tours (fig. 16.K) Il indique le régime de rotation du moteur à l'aide de valeurs numériques ou d'une série d'astérisques, correspondant à :

Valeur affichée :

< 1 600 moteur au ralenti

< 2 500	vitesse de déplacement
> 2 500	vitesse de tonte
* (**)	moteur au ralenti
** *** ****	vitesse de déplacement
***** *****	vitesse de tonte

REMARQUE *Le clignotement indique que le régime de rotation du moteur n'est pas approprié à la tonte.*



Horloge (si prévue) (fig. 16.L) Elle indique l'heure dans la modalité 24h00.

Le réglage s'effectue lorsque la clé est en position de MARCHE, moteur éteint, selon la procédure suivante :

- Appuyer plusieurs fois sur la touche MODE jusqu'à la visualisation de l'icône de l'horloge.
- Maintenir la touche MODE enfoncée jusqu'au clignotement des deux premiers chiffres (heure).
- Appuyer sur l'une des deux touches latérales (fig. 16.K,L) pour augmenter ou diminuer la valeur d'une unité.
- Appuyer sur la touche MODE jusqu'au clignotement des deux autres chiffres (minutes).
- Appuyer sur l'une des deux touches latérales pour augmenter ou diminuer la valeur d'une unité.
- Appuyer sur la touche MODE pour achever le réglage.

REMARQUE *L'horloge est alimentée par une pile tampon ; lorsque celle-ci est épuisée, s'adresser à un centre d'assistance agréé.*

• Signalisations acoustiques

Le signal sonore peut être de deux types :

1. Signal sonore continu :
 - La protection de la carte électronique est intervenue.
 - Le moteur est éteint depuis plus de 30 secondes avec la clé sur la position de MARCHE.
2. Signal sonore intermittent :
 - Le sac de ramassage est plein.

5.18 AFFICHEUR DE TYPE III ET SIGNALISATIONS ACOUSTIQUES

Lorsque la clé est placée sur MARCHE, toutes les icônes s'allument en même temps 0,5 seconde environ (accompagnées d'un bref signal sonore) pour indiquer leur bon fonctionnement ;

Par la suite, les icônes indiquent :



Icône allumée : les organes de coupe sont enclenchés (fig. 16.A).



Icône allumée : le frein de stationnement est inséré (fig. 16.B).



Témoin allumé : l'opérateur est absent (fig. 16.C).

Icône du carburant à jauge (fig. 16.D).

L'icône indique le niveau de carburant du réservoir selon le critère suivant :



Le niveau de carburant va de plein à la moitié du réservoir.



Le niveau de carburant va de la moitié du réservoir à la réserve.



Le niveau de carburant est sur la réserve.

REMARQUE *La réserve est d'environ 2 litres de carburant, suffisamment pour assurer environ 30 à 40 minutes de service à plein régime.*



Icône allumée : Signale un défaut de lubrification du moteur (fig. 16.E). Arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'huile et contacter un centre d'assistance agréé.



Icône allumée : Absence du sac de ramassage ou de la protection de déchargement arrière (fig. 16.F) (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).



Icône allumée : Le sac de ramassage est plein et il faut le vider (fig. 16.F) (uniquement sur les modèles à ramassage arrière).

Icône de la batterie à indicateur de niveau (fig. 16.G).



Icône allumée : La batterie est déchargée.



Icône allumée : Le niveau de la tension de la batterie est optimal.



Icône allumée avec le moteur éteint : Indique qu'il faut recharger la batterie

Icône allumée avec le moteur allumé : Indique un défaut de la recharge de la batterie.



Icône clignotante : La batterie n'est pas en mesure de démarrer le moteur et il faudra contacter un centre d'assistance agréé.



Icône allumée : la transmission est libre (fig. 16.H).



Compteur horaire (fig. 16.I). Il indique le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.



Feux (fig. 16.P). Icône allumée : Indique que les feux sont allumés.



Entretien requis (fig. 16.Q). Icône allumée : Indicateur d'entretien périodique. L'entretien à exécuter est décrit au ch.13. L'icône s'allume toutes les 50 heures et reste allumée 1 heure.



Zone verte (fig. 16.R). Le régime de rotation du moteur est adapté à la tonte optimale.

• Signalisations acoustiques

Le signal sonore peut être de deux types :

1. Signal sonore continu :
 - La protection de la carte électronique est intervenue.
 - Le moteur est éteint depuis plus de 30 secondes avec la clé sur la position de MARCHE.
2. Signal sonore intermittent :
 - Le sac de ramassage est plein.

6. UTILISATION DE LA MACHINE

⚠ Les normes de sécurité à suivre sont décrites au ch. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers.

6.1 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Avant de commencer à travailler, effectuer une série de contrôles et d'opérations pour s'assurer que le travail est réalisé convenablement dans des conditions de sécurité maximales.

1. mettre la machine en position horizontale et la poser de manière stable sur le terrain ;
2. sélectionner le mode le plus approprié au travail que l'on envisage d'effectuer (par. 6.1.4) ;

6.1.1 Faire le plein d'huile et d'essence

IMPORTANT La machine est fournie sans huile moteur et sans carburant.

Avant d'utiliser la machine, contrôler la présence de carburant et le niveau d'huile (par. 7.2, par. 7.3). Pour les modalités et les précautions de remplissage de carburant ou l'appoint d'huile, suivre les prescriptions indiquées au par. 7.2 et au par. 7.3 du manuel du moteur.

6.1.2 Réglage du siège

Le siège est coulissant et réglable sur six différentes positions. Le réglage s'effectue en soulevant la poignée (fig. 17.A) et en faisant coulisser le siège jusqu'à le bloquer dans la position souhaitée.

6.1.3 Pression des pneumatiques

Une bonne pression des pneumatiques est une condition essentielle pour obtenir un alignement parfait de l'ensemble des organes de coupe et donc une tonte uniforme de la pelouse.

1. Dévisser les capuchons de protection
2. Relier les valves à une prise d'air comprimé munie d'un manomètre (fig. 18)
3. Régler la pression sur les valeurs indiquées dans le tableau Caractéristiques techniques.

6.1.4 Préparation de la machine au travail

REMARQUE Cette machine permet de couper la pelouse de différentes façons ; il est recommandé, avant de commencer la tonte, de préparer la machine selon la coupe que l'on souhaite réaliser.

a. Préparation à la tonte et au ramassage de l'herbe dans le sac de ramassage (uniquement sur les modèles à ramassage arrière)

- Accrocher le sac de ramassage (fig. 19.A) aux supports (fig. 19.B) et le centrer par rapport à la plaque arrière, en faisant coïncider les deux repères (fig. 19.B).
- S'assurer que le tube inférieur de l'entrée du goulot du sac de ramassage se fixe au crochet prévu à cet effet (fig. 19.C).
- Si la fixation est difficile ou trop lâche, régler le ressort de rappel (voir par. 8.9).

b. Préparation à la tonte et au déchargement latérale d l'herbe au sol (uniquement sur les modèles à déchargement arrière) (si prévu)

- Si l'on souhaite travailler sans le sac de ramassage, un kit de protection du déchargement arrière (fig. 20 ; ch. 15.7) est disponible sur demande. Il devra être fixé à la plaque arrière, comme indiqué dans les instructions correspondantes.

c. Préparation à la coupe et au broyage de l'herbe

- Si l'on souhaite tondre l'herbe, la hacher finement et la laisser sur le terrain, un kit de Mulching (ch. 15.1) est disponible sur demande. Ce kit doit être fixé comme indiqué dans les instructions correspondantes.

⚠ Sur les modèles à déchargement latéral, s'assurer que le renfort de latéral est monté (fig. 22.A) (si prévu).

d. Préparation à la tonte et au déchargement latéral de l'herbe au sol (uniquement sur les modèles à déchargement latéral) :

- S'assurer toujours que le ressort interne du déflecteur (fig. 21.A) et le levier de sécurité (fig. 21.B) travaillent correctement en le maintenant stable en position abaissée.

- En cas de tonte dans des conditions particulièrement difficiles (herbe haute ou mouillée), il est conseillé de retirer le renfort de déchargement latéral (fig. 22.A) (si prévu).
- Pour retirer le renfort, dévisser les vis (fig. 22.B) en maintenant le déflecteur de déchargement soulevé (fig. 22.C).

⚠ En cas de chocs latéraux sans la présence du renfort (fig. 22.A), l'ensemble des organes de coupe pourrait subir des déformations.

⚠ Veiller à remonter le renfort du déchargement latéral à la fin de l'utilisation.

6.1.5 Positionnement des roulettes anti-arrachement

Les roulettes anti-arrachement à diminuer les risques d'arrachement du tapis herbeux, causés par le frottement du bord de l'ensemble des organes de coupe sur les terrains irréguliers. Positionner les roulettes de la façon indiquée (par. 7.4).

6.2 CONTRÔLES DE SÉCURITÉ

Exécuter les contrôles de sécurité suivants et vérifier que les résultats correspondent aux indications des tableaux.

⚠ Toujours effectuer les contrôles de sécurité avant l'utilisation.

6.2.1 Contrôle de sécurité général

Objet	Résultat
Batterie	Aucune détérioration de l'enveloppe, du couvercle ou des bornes
Protection du déchargement arrière, sac de ramassage	En bon état. Aucune détérioration. Montés correctement.
Protection du déchargement latéral, grille d'aspiration	En bon état. Aucune détérioration. Montée correctement

Circuit du carburant et raccords.	Aucune fuite.
Câbles électriques.	Tout l'isolement en bon état. Aucune détérioration mécanique.
Circuit de l'huile	Aucune fuite. Aucune détérioration.
Dispositifs de sécurité	Ils agissent comme indiqué au par. 6.2.2

6.2.2 Contrôle des dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité agissent selon deux critères :

- A. empêcher le démarrage du moteur si toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées ;
- B. arrêter le moteur si une seule condition de sécurité n'est plus respectée.

Action	Résultat
1. transmission au point mort ; 2. organes de coupe désactivés ; 3. opérateur assis.	Le moteur démarre
l'opérateur abandonne le siège	Le moteur s'arrête
on soulève le sac de ramassage ou on enlève la protection de déchargement arrière avec les organes de coupe activés (<i>uniquement sur les modèles à ramassage arrière</i>)	Le moteur s'arrête
le frein de stationnement est serré sans qu'on ait débrayé les organes de coupe	Le moteur s'arrête
on actionne la boîte de vitesses ou la pédale de traction avec le frein de stationnement serré	Le moteur s'arrête
on actionne la marche arrière avec les organes de coupe activés, sans maintenir le bouton-poussoir d'autorisation enfoncé (par. 5.10)	Le moteur s'arrête
Actionner la machine en avant et en arrière et engager la position de point mort et relâcher la pédale de traction (par. 5.2 ; par. 5.3)	La machine ralentit et s'arrête
Appuyer sur la pédale de frein (par. 5.1)	La machine s'arrête

Action	Résultat
Conduite d'essai	Aucune vibration anormale. Aucun bruit anormal

⚠ Si l'un des résultats diffère de ce qui est indiqué dans les tableaux, ne pas utiliser la machine ! S'adresser à un centre d'assistance pour les contrôles nécessaires et pour sa réparation.

IMPORTANT Ne pas oublier que les dispositifs de sécurité empêchent le démarrage du moteur lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées. Dans ces cas, après avoir rétabli la situation d'autorisation au démarrage, reporter la clé (fig. 15.A) sur la position d'arrêt avant de pouvoir redémarrer le moteur.

6.3 UTILISATION SUR TERRAINS EN PENTE

Respecter les limites indiquées dans le tableau Caractéristiques techniques et sur la fig. 24, quel que soit le sens de marche.

Se rappeler qu'il n'existe pas de pente sûre. Se déplacer sur des terrains en pente demande une attention particulière. Pour éviter de basculer ou de perdre le contrôle de la machine :

- Ne jamais tondre en travers de la pente.
Les pelouses en pente se tondent dans le sens de la montée et de la descente et jamais transversalement. Faire très attention aux changements de direction et à ce que les roues en amont ne rencontrent pas d'obstacles (cailloux, branches, racines, etc.) susceptibles de faire glisser la machine sur le côté, de la renverser ou d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.
- Ne pas s'arrêter ou repartir brusquement dans une pente ou dans une côte ;
- Engager la traction en douceur et en faisant particulièrement attention pour éviter le cabrage de la machine.
- Réduire la vitesse :
 - avant tout changement de direction et dans les virages serrés
 - avant d'affronter une pente, spécialement en descente
- Ne jamais passer la marche arrière pour réduire la vitesse dans les pentes : cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule, surtout sur des terrains glissants.
- Serrer toujours le frein de stationnement avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.
- Dans les descentes, ne pas appuyer sur la pédale de traction afin d'exploiter l'effet de freinage de la transmission hydrostatique, lorsque la transmission n'est pas activée.

6.4 DÉMARRAGE

1. Ouvrir le robinet du carburant (fig. 25.A) (si prévu).
2. S'asseoir au poste de conduite.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N) (par. 5.2 ; par. 5.3).
4. Débrayer les organes de coupe (par. 5.9).
5. Serrer le frein de stationnement (par. 5.7).
6. Placer la commande de l'accélérateur sur la position de régime maximum Lièvre (par. 5.6).
7. **Dans le cas d'un démarrage à froid** : insérer la commande du starter (par. 5.6) (si prévu).
8. Insérer le commutateur à clé et la tourner en position de marche pour insérer le circuit électrique. Attendre 2 secondes et la porter en position de démarrage pour démarrer le moteur.
9. Relâcher la clé après le démarrage.
10. **Dans le cas d'un démarrage à froid**, dès que le moteur tourne régulièrement :
 - 10a. Désactiver le starter (par. 5.6, type II), en plaçant la commande de l'accélérateur en position de régime maximum Lièvre (le cas échéant).
 - 10b. Désactiver le starter (par. 5.6, type I) (le cas échéant).

REMARQUE *L'utilisation du starter lorsque le moteur est déjà chaud peut salir la bougie et provoquer un fonctionnement irrégulier du moteur.*

11. Lorsque le moteur tourne, positionner l'accélérateur sur la position de régime minimum Tortue.

REMARQUE *Si la mise en marche s'avère problématique, ne pas trop insister afin de ne pas décharger la batterie et noyer le moteur. Replacer la clé sur la position d'arrêt, attendre quelques minutes et répéter l'opération. Si le problème persiste, consulter le ch. 14 de ce manuel et le manuel d'utilisation du moteur.*

6.5 FONCTIONNEMENT

6.5.1 Marche avant et déplacements

Lors des déplacements :

- débrayer les organes de coupe (par. 5.9) ;
- amener l'ensemble des organes de coupe à la hauteur maximale (par. 5.11) ;
- porter la commande de l'accélérateur sur une position intermédiaire entre le régime minimal Tortue et le régime maximal Lièvre.

- désactiver le frein de stationnement en relâchant la pédale correspondante (par. 5.7).
- appuyer sur la pédale de traction (par. 5.2) dans la direction de marche avant et atteindre la vitesse souhaitée en graduant la pression sur la pédale et en agissant sur l'accélérateur.

⚠ *L'insertion de la traction doit s'effectuer selon les modalités décrites (par. 5.2) afin d'éviter un enclenchement trop brusque qui pourrait provoquer un cabrage et la perte de contrôle de l'engin, surtout sur une pente.*

6.5.2 Freinage

Ralentir d'abord la vitesse de la machine en réduisant le régime du moteur, puis appuyer sur la pédale de frein (par. 5.1) pour réduire davantage la vitesse, jusqu'à l'arrêt. Un ralentissement sensible de la machine est déjà obtenu par le relâchement de la pédale de traction (par. 5.2).

6.5.3 Marche arrière

IMPORTANT *La marche arrière doit être engagée à l'arrêt.*

1. Actionner la pédale (par. 5.1) jusqu'à l'arrêt de la machine ;
2. commencer la marche arrière en enfonçant la pédale de traction dans la direction de marche arrière (par. 5.3).

6.5.4 Tonte

Pour opérer avec la machine, procéder de la façon suivante :

1. placer l'accélérateur sur la position de régime maximal (Lièvre) ; cette position doit toujours être utilisée pendant l'utilisation de la machine ;
2. porter l'ensemble des organes de coupe à la hauteur maximale ;
3. activer les organes de coupe (par. 5.9), uniquement sur les tapis herbeux, en évitant d'activer les organes de coupe sur des terrains pierreux ou dans une herbe trop haute ;
4. commencer à rouler et à tondre le gazon de manière progressive et avec prudence, comme décrit précédemment ;
5. Adapter la vitesse d'avancement et la hauteur de tonte (par. 5.11) aux conditions du gazon (hauteur, densité et humidité) et à la quantité d'herbe tondue ;
6. Le gazon aura un meilleur aspect si les tontes sont toujours effectuées à la même hauteur et en alternance dans les deux directions (fig. 27).

IMPORTANT Pour pouvoir reculer avec les organes de coupe activés, maintenir le bouton d'autorisation de tonte en marche arrière enfoncé (par. 5.10) pour ne pas provoquer l'arrêt du moteur.

À chaque fois que l'on remarque une diminution du régime du moteur, réduire la vitesse ; ne pas oublier, en effet, que la tonte ne sera jamais bonne si la vitesse d'avancement est trop élevée par rapport à la quantité d'herbe coupée.

Désactiver les organes de coupe et placer l'ensemble des organes de coupe sur la hauteur maximale :

- Lors des déplacements d'une zone de travail à une autre
- Pour traverser des surfaces non herbeuses
- À chaque fois qu'il faut passer un obstacle.

6.5.5 Conseils pour maintenir une belle pelouse

- Pour maintenir une pelouse d'un bel aspect, verte et souple, la tondre régulièrement. La pelouse peut être constituée d'herbes de typologies différentes. Si l'on tond la pelouse fréquemment, les herbes qui poussent le plus sont celles qui ont beaucoup de racines, qui forment une couverture herbeuse solide ; si au contraire on la tond moins fréquemment, il se développe des herbes hautes et sauvages (trèfle, marguerites, etc.). La fréquence des tontes doit être proportionnelle à la croissance de l'herbe, en évitant qu'entre une tonte et l'autre l'herbe pousse trop.
- La hauteur optimale de l'herbe d'une pelouse bien soignée est d'environ 4 à 5 cm et, avec une seule tonte, il ne devrait pas être nécessaire de couper plus d'un tiers de la hauteur totale. Si l'herbe est très haute, il vaut mieux la tondre en deux fois, à un jour d'intervalle : la première avec les organes de coupe à la hauteur maximale, la seconde à la hauteur souhaitée (fig. 26).
- Une tonte trop courte provoque des arrachements et des éclaircies du gazon, créant un aspect à taches.
- Lors des périodes les plus chaudes et sèches, il est conseillé de garder l'herbe légèrement plus haute afin de réduire le dessèchement du terrain.
- Il est toujours préférable de tondre l'herbe lorsque la pelouse est bien sèche. Ne pas tondre l'herbe lorsqu'elle est mouillée ; on pourrait alors réduire l'efficacité du dispositif de rotation pour l'herbe qui s'y colle et causer des arrachements du gazon.
- Les organes de coupe doivent être en bon état et bien affûtés, de façon à ce que la coupe soit nette et sans irrégularités qui entraîneraient le jaunissement des pointes.

- Le moteur doit être utilisé au régime maximal, aussi bien pour assurer une tonte nette que pour obtenir une bonne poussée de l'herbe coupée à travers la goulotte de déchargement.
- Si la goulotte de déchargement se colmate, réduire la vitesse de déplacement car elle pourrait être excessive par rapport aux conditions du gazon ; si le problème persiste, les organes de coupe ne sont pas assez affûtés ou le profil des ailettes est déformé.
- Faire très attention à proximité des buissons et des bordures car ils pourraient détériorer le parallélisme et le bord et les organes de coupe.

6.5.6 Vidage du sac de ramassage (uniquement sur les modèles à ramassage arrière)

REMARQUE N'effectuer cette opération que lorsque les organes de coupe sont débrayés ; dans le cas contraire, le moteur s'arrêterait.

- Ne pas attendre que le sac de ramassage soit trop plein, afin d'éviter que la goulotte de déchargement ne se colmate.
- Un avertissement sonore signale le remplissage du sac de ramassage :
 1. débrayer les organes de coupe (par. 5.9) et le signal s'interrompt ;
 2. placer la commande de l'accélérateur sur la position de régime minimal Tortue ;
 3. arrêter l'avancement et le placer au point mort (par. 5.2 ; par. 5.3) ;
 4. serrer le frein de stationnement ;

• Commande manuelle

5. extraire le levier (fig. 28.A) et basculer le sac de ramassage pour le vider ;
6. refermer le sac de ramassage de sorte qu'il reste accroché au crochet de fixation (fig. 28.B) et remettre le levier en place.

• Commande électrique

5. l'opérateur étant assis, maintenir le bouton-poussoir enfoncé (fig. 28.C) jusqu'au basculement complet du sac de ramassage ;
6. une fois le vidage terminé, maintenir le bouton-poussoir enfoncé (fig. 28.D) jusqu'à la descente complète du sac de ramassage, en vérifiant qu'il est bien accroché (fig. 28.B).

REMARQUE Il peut arriver qu'après avoir vidé le sac de ramassage, le signal sonore se réactive au moment de l'activation des organes de coupe, à cause de résidus d'herbe collés sur

le palpeur du micro-interrupteur de signalisation ; dans ce cas, il suffit de désactiver et de réactiver les organes de coupe pour le faire cesser.

Garder toujours le palpeur (fig. 28.E) propre et sans résidus d'herbe.

6.5.7 Nettoyage de la goulotte de déchargement (uniquement sur les modèles à ramassage arrière)

- La tonte d'herbe très haute ou mouillée, unie à une vitesse d'avancement trop élevée, peut provoquer le colmatage de la goulotte de déchargement. En cas de colmatage, suivre les instructions décrites au ch. 7.6.2.

6.5.8 Fin de la tonte

Une fois la tonte terminée :

1. débrayer les organes de coupe ;
2. réduire le régime du moteur
3. effectuer le parcours de retour avec l'ensemble des organes de coupe sur la position de hauteur maximale.

6.6 ARRÊT

Pour arrêter la machine :

1. positionner le levier de l'accélérateur sur la position de régime minimal Tortue

⚠ Pour éviter de possibles retours de flamme, placer l'accélérateur sur la position de régime minimal Tortue 20 secondes au moins avant de couper le moteur.

2. couper le moteur en plaçant la clé sur la position d'arrêt ;
3. une fois le moteur coupé, refermer le robinet du carburant (fig. 25.A) (si prévu) ;
4. retirer la clé

IMPORTANT Pour préserver la charge de la batterie, ne jamais laisser la clé sur la position de marche ou d'allumage des phares lorsque le moteur n'est pas en marche.

⚠ Le moteur risque d'être très chaud juste après sa coupure. Ne pas toucher le pot d'échappement ou les pièces adjacentes. Risque de brûlures.

6.7 APRÈS L'UTILISATION

1. Laisser le moteur refroidir avant de remettre la machine dans un local quelconque.
2. Exécuter le nettoyage (par. 7.6).

3. Contrôler l'absence de composants desserrés ou détériorés. Le cas échéant, remplacer les composants détériorés et serrer les vis et les boulons éventuellement desserrés ou contacter le centre d'assistance agréé.

IMPORTANT

- Abaisser l'ensemble des organes de coupe ;
 - se placer au point mort ;
 - serrer le frein de stationnement ;
 - arrêter le moteur ;
 - retirer la clé de contact (en vérifiant que toutes les pièces en mouvement sont complètement arrêtées) ;
- à chaque fois que la machine est laissée sans surveillance, que le poste de conduite est abandonné ou que la machine est garée ;

7. ENTRETIEN PÉRIODIQUE

7.1 GÉNÉRALITÉS

⚠ Les normes de sécurité à suivre sont décrites au ch. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers.

⚠ Avant tout contrôle, tout nettoyage ou toute intervention d'entretien et de réglage sur la machine :

- désactiver les organes de coupe ;
 - se placer au point mort ;
 - serrer le frein de stationnement ;
 - arrêter le moteur ;
 - retirer la clé (ne jamais laisser les clés insérées ou à la portée des enfants ou de personnes non aptes aux opérations) ;
 - vérifier que toutes les pièces en mouvement se sont complètement arrêtées ;
 - lire les instructions correspondantes ;
 - Porter des vêtements appropriés, des gants de sécurité et des lunettes de protection
- Les intervalles et les types d'intervention sont résumés dans le tableau des opérations d'entretien. Le but du tableau est de maintenir l'efficacité et la sécurité de la machine. Il rappelle les principales interventions et la périodicité prévue pour chacune d'elles. Effectuer l'action correspondante en fonction de la première échéance intervenue.

7.2 RAVITAILLEMENT EN CARBURANT ET VIDAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

IMPORTANT Suivre toutes les indications reportées dans le manuel d'utilisation du moteur. Le type de carburant à utiliser est indiqué dans le manuel d'utilisation du moteur.

7.2.1 Ravitaillement

Pour faire le plein de carburant :

1. Dévisser le bouchon de fermeture du réservoir et le retirer (fig. 30).
2. Introduire l'entonnoir (fig. 30).
3. Faire le plein de carburant en veillant à ne pas remplir complètement le réservoir.
4. Retirer l'entonnoir.
5. Après avoir fait le plein, bien visser le bouchon du réservoir de carburant et nettoyer tout déversement éventuel.

IMPORTANT Éviter de verser de l'essence sur les parties en plastique afin de ne pas les endommager ; en cas de fuites accidentelles, rincer immédiatement à l'eau. La garantie ne couvre pas les dommages aux pièces en plastique de la carrosserie ou du moteur qui auraient été causés par l'essence.

7.2.2 Vidage du réservoir

REMARQUE Le carburant est périssable et ne doit pas rester dans le réservoir pendant plus de 30 jours. Avant le remisage de la machine sur une période prolongée (ch. 9), vider le réservoir du carburant.

⚠ Laisser le moteur refroidir avant de vider le réservoir de carburant.

1. Positionner la machine sur une surface plate, en plein air.
2. Placer un récipient de collecte au niveau du tuyau (fig. 31.A).
3. Détacher le tuyau (fig. 31.A) situé à l'entrée du filtre à essence (fig. 31.B).
4. Ouvrir le robinet du carburant (si prévu)
5. Récupérer le carburant dans un récipient approprié.
6. Remettre le tuyau (fig. 31.A) en place en faisant attention à repositionner correctement le collier (fig. 31.C).

7. Fermer le robinet du carburant (si prévu).

⚠ À la reprise du travail, s'assurer de l'absence de fuites d'essence des tuyaux, du robinet et du carburateur.

7.3 CONTRÔLE, APOINT ET VIDANGE DE L'HUILE MOTEUR

IMPORTANT Suivre toutes les indications reportées dans le manuel d'utilisation du moteur. Le type d'huile à utiliser est indiqué dans le manuel d'utilisation du moteur.

7.3.1 Contrôle et appoint

⚠ Contrôler le niveau de l'huile avant toute utilisation.

Procédure :

- Mettre la machine en plan pour le contrôle.
- Contrôler le niveau d'huile du moteur ; selon les modalités indiquées dans le manuel du moteur, il doit se trouver entre les encoches MIN et MAX de la jauge (Fig. 32).

⚠ Ne pas excéder dans le remplissage : il pourrait provoquer la surchauffe du moteur. Si le niveau dépasse le niveau MAX, rétablir le niveau.

7.3.2 Vidange

Pour assurer le bon fonctionnement et la durée de la machine, il convient de vidanger régulièrement l'huile moteur, selon les intervalles indiqués dans le manuel d'utilisation de ce dernier.

⚠ Si l'on vidange l'huile moteur juste après avoir éteint le moteur, elle pourrait s'avérer très chaude. Il faut donc laisser refroidir le moteur quelques minutes avant de vidanger l'huile.

Vidanger et remplacer l'huile moteur aux intervalles indiqués dans le manuel d'utilisation du moteur.

Procéder de la manière suivante :

• Type I

1. Positionner la machine sur une surface plane.
2. Placer un récipient de récupération au niveau du tuyau de rallonge (fig. 33.A).
3. Tenir fermement le tuyau de rallonge (fig. 33.A) et dévisser le bouchon de vidange (fig. 33.B).
4. Récupérer l'huile dans le récipient.
5. Remonter le bouchon de vidange (fig. 33.B) en veillant à positionner correctement le joint intérieur (fig. 33.C).
6. Serrer à fond en tenant fermement le tuyau de rallonge (fig. 33.A).
7. Nettoyer les éventuels déversements d'huile.

• Type II

1. Positionner la machine sur une surface plane.
2. Placer un récipient de récupération au niveau du tuyau de rallonge (fig. 33.D).
3. Détacher le tuyau de rallonge (fig. 33.D) du support (fig. 33.E) puis, à l'aide d'une pince, desserrer suffisamment le collier (fig. 33.F) pour pouvoir extraire le bouchon de vidange (fig. 33.G).
4. Plier le tuyau de rallonge et vidanger l'huile dans un récipient approprié.
5. Remonter le bouchon (fig. 33.G) et raccrocher le tuyau de rallonge (fig. 33.D) au support (fig. 33.E) avant d'effectuer l'appoint d'huile.
6. Nettoyer les éventuels déversements d'huile.


• Type III

1. Positionner la machine sur une surface plane.
2. Placer un récipient de récupération au niveau du tuyau de rallonge (fig. 33.A).
3. Appuyer sur la goupille (fig. 33.B).
4. Débrancher le tuyau de rallonge du support en le ramenant vers le bas.
5. Plier le tuyau de rallonge et vidanger l'huile dans un récipient approprié.
6. Rebrancher le tuyau de rallonge (fig. 33.A) sur le support (fig. 33.C) avant de faire l'appoint d'huile.
7. Nettoyer les éventuels déversements d'huile.

IMPORTANT Remettre l'huile pour son élimination conformément aux réglementations locales.

7.4 ROULETTES ANTI-ARRACHEMENT

Les différentes positions de montage des roulettes permettent de garder un espace de sécurité H entre le bord de l'ensemble des organes de coupe et le terrain (fig. 23.A). Régler la position des roulettes anti-arrachement selon les irrégularités du terrain.

 Il faut toujours exécuter cette opération sur les deux roulettes, en les plaçant à la même hauteur, **AVEC LE MOTEUR ÉTEINT ET LES ORGANES DE COUPE DÉBRAYÉS.**

Pour modifier la position :

1. Décrocher la plaquette d'arrêt (fig. 23.B) à l'aide d'un tournevis et retirer le goujon (fig. 23.C) et le ressort (fig. 23.D).
2. Replacer la roulette (fig. 23.A) dans la position souhaitée.
3. Remonter le goujon (fig. 23.C), le ressort (fig. 23.D) et la plaquette d'arrêt (fig. 23.B) selon la séquence indiquée, en veillant à ce que la tête du goujon (fig. 23.C) soit tournée vers l'intérieur de la machine.

7.5 BATTERIE

Un entretien soigneux de la batterie est un élément essentiel pour garantir une longue durée de vie.

La batterie de la machine doit impérativement être chargée :

- avant d'utiliser la machine, la première fois après l'avoir achetée ;
- avant toute période d'inactivité prolongée (plus de 30 jours) (par. 9) ;
- avant de la mettre en service après une période d'inactivité prolongée.

Lire et respecter attentivement la procédure de charge décrite dans le manuel accompagnant la batterie. Le non-respect de cette procédure ou le manque de charge peut provoquer des dommages irréversibles aux éléments de la batterie. Une batterie déchargée **doit** être rechargée au plus vite.

IMPORTANT La recharge doit être effectuée avec un appareil à tension constante. D'autres systèmes de charge peuvent irrémédiablement détériorer la batterie.

- La machine est équipée d'un connecteur (fig. 34.A) de recharge. Celui-ci doit être branché au connecteur correspondant du chargeur de maintien, fourni (si prévu) ou disponible sur demande (par. 15.2).

IMPORTANT Ce connecteur ne doit être utilisé que pour brancher le chargeur de batteries de maintien prévu par le fabricant. Pour son utilisation :

- suivre les indications reportées sur les modes d'emploi correspondants ;
- suivre les indications reportées dans le manuel de la batterie ;

7.6 NETTOYAGE

Après chaque utilisation, effectuer les opérations de nettoyage en suivant les instructions ci-après.

7.6.1 Nettoyage de la machine

- Nettoyer l'extérieur de la machine en passant, sur les éléments en plastique de la carrosserie, une éponge imbibée d'eau et de détergent ; veiller à ne mouiller ni le moteur ni les composants du circuit électrique ni la carte électronique située sous le tableau de bord.
- Pour réduire le risque d'incendie, retirer, du moteur, du silencieux d'échappement et du compartiment de la batterie, tout résidu d'herbe, de feuilles ou de graisse.

IMPORTANT Ne jamais utiliser de lances à haute pression ni de liquides agressifs pour laver la carrosserie et le moteur !

7.6.2 Nettoyage de la goulotte de déchargement (*uniquement sur les modèles à ramassage arrière*)

En cas de colmatage de la goulotte de déchargement, il faut :

1. retirer le sac de ramassage ou la protection de déchargement arrière ;
2. retirer l'herbe accumulée, en agissant par l'ouverture de déchargement de la goulotte.

7.6.3 Nettoyage du sac (*uniquement sur les modèles à ramassage arrière*)

1. Vider le sac de ramassage
2. Le secouer pour éliminer les résidus d'herbe et de terre
3. Remonter le sac et procéder au lavage de l'intérieur de l'ensemble des organes de coupe (par. 7.6.4-a), puis retirer, vider, rincer et replacer le sac de façon à favoriser un séchage rapide.

7.6.4 Réglages de l'ensemble des organes de coupe

⚠ Lors du nettoyage de l'ensemble des organes de coupe, éloigner toute personne et tout animal de la zone alentour.

a. Nettoyage de la partie intérieure

Éliminer les résidus d'herbe et la boue accumulés dans l'ensemble des organes de coupe pour éviter, une fois secs, qu'ils ne compromettent le redémarrage de la machine.

Le lavage de l'intérieur de l'ensemble des organes de coupe et de la goulotte de déchargement doit être effectué sur un sol résistant, avec :

- le sac de ramassage ou la protection de déchargement arrière montés (*uniquement sur les modèles à ramassage arrière*) ;
- le déflecteur de déchargement latéral monté (*uniquement sur les modèles à déchargement latéral*) ;
- l'opérateur assis ;
- l'ensemble des organes de coupe en position 1 ;
- le moteur en marche
- le levier de vitesses au point mort
- les organes de coupe débrayés

- Raccorder en alternance un tuyau d'eau aux raccords prévus à cet effet (fig. 35.A), en faisant couler de l'eau dans chacun d'eux quelques minutes, lorsque les organes de coupe sont en mouvement.

IMPORTANT Pour ne pas nuire au bon fonctionnement de l'embrayage électromagnétique :

- éviter tout contact de l'huile avec l'embrayage ;
- ne pas diriger de jets d'eau à haute pression directement sur le groupe d'embrayage ;
- ne pas nettoyer l'embrayage à l'essence.

b. Nettoyage de la partie extérieure

⚠ Il faut éviter que des débris et des résidus d'herbe sèche ne s'accumulent sur la partie supérieure de l'ensemble des organes de coupe afin de maintenir le niveau optimal d'efficacité et de sécurité de la machine.

Pour nettoyer la partie supérieure de l'ensemble des organes de coupe, il faut :

- abaisser complètement l'ensemble des organes de coupe (position 1) ;

- souffler de l'air comprimé à travers les ouvertures des protections de droite et de gauche (fig. 36).

7.7 ÉCROUS ET VIS DE FIXATION

- Maintenir les écrous et les vis bien serrés, de façon à ce que la machine fonctionne toujours en toute sécurité.

8. ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE

8.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ *Contactez immédiatement le revendeur ou un centre spécialisé en cas d'irrégularités de fonctionnement :*

- du frein
- de l'embrayage et de l'arrêt des organes de coupe
- de l'insertion de la traction en marche avant ou arrière.

8.2 ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPE

8.2.1 Alignement ensemble des organes de coupe

Pour tondre une pelouse de manière uniforme, il est essentiel que l'ensemble des organes de coupe soit bien réglé (fig. 37). En cas de coupe irrégulière, contrôler la pression des pneumatiques (par. 6.1.3). Si cela ne suffit pas pour obtenir une tonte uniforme, contacter le revendeur pour régler l'alignement de l'ensemble des organes de coupe.

8.2.2 Organes de coupe

Un organe de coupe mal aiguisé arrache l'herbe et fait jaunir la pelouse.

⚠ *Toutes les opérations concernant les organes de coupe (démontage, affûtage, équilibrage, réparation, remontage et/ou remplacement) sont des travaux complexes exigeant une compétence spécifique et l'emploi d'équipements spéciaux ; pour des raisons de sécurité, il faut donc toujours les faire exécuter par un centre spécialisé.*

⚠ *Toujours faire remplacer l'organe de coupe endommagé, tordu ou usé, avec ses vis, afin de préserver l'équilibrage.*

IMPORTANT *Il convient de remplacer tous les organes de coupe en même temps, notamment en cas de différences d'usure importantes.*

IMPORTANT *Toujours utiliser des organes de coupe d'origine, portant le code indiqué dans le tableau des caractéristiques techniques.*

Vu l'évolution du produit, les organes de coupe cités dans le tableau des caractéristiques techniques pourraient être remplacés dans le futur par d'autres organes, ayant des caractéristiques analogues d'interchangeabilité et de sécurité de fonctionnement.

8.3 REMPLACEMENT DES ROUES AVANT ET ARRIÈRE

8.3.1 Opérations préliminaires

IMPORTANT *Utiliser un dispositif de levage adéquat, comme, par exemple, un cric à losange.*

Avant de remplacer les roues, effectuer les opérations suivantes :

- Retirer tous les accessoires ;
- Placer la machine sur une surface solide et plane, garantissant la stabilité de la machine ;
- Serrer le frein de stationnement ;
- Arrêter le moteur ;
- Retirer la clé de contact ;
- Positionner le cric au niveau du point de levage à côté de la roue à remplacer (par. 8.3.2 ; par. 8.3.3).
- Contrôler que le cric est parfaitement perpendiculaire au terrain.

8.3.2 Choix et positionnement du cric sur les roues arrière

Placer des cales en bois (fig. 38.A) à la base de la roue (fig. 38.B) se trouvant du côté de la roue à remplacer (fig. 38.C).

Pour les modèles à ramassage arrière :

- La hauteur maximale possible pour le cric fermé est de 110 mm. (fig. 39).
- Positionner le cric sous la plaque postérieure (fig. 40.A), à 180 mm du bord latéral.

Pour les modèles à déchargement latéral :

- La hauteur maximale possible pour le cric fermé est de 110 mm. (fig. 41).
- Positionner le cric sous l'essieu arrière, à l'endroit indiqué sur la figure (fig. 42.A).

REMARQUE En positionnant le cric de la façon décrite dans ce paragraphe, on ne soulève que la roue à remplacer.

8.3.3 Choix et positionnement du cric sur les roues avant

1. Placer des cales en bois (fig. 43.A) à la base de la roue (fig. 43.B) se trouvant derrière la roue à remplacer (fig. 43.C).
2. La hauteur maximale possible pour le cric fermé est de 110 mm.

REMARQUE Le choix de la position du cric dépend du type de machine.

3. Positionner le cric sous l'avant de la machine au point (fig. 44.A, 45.A, 46.A) comme illustré sur la figure.

REMARQUE Le cric doit être positionné sur la partie en plan du support (fig. 44.B, 45.B).

REMARQUE Le cric doit être positionné sur le bord central du support (fig. 46.B).

8.3.4 Remplacement de la roue

IMPORTANT S'assurer que la machine reste stable et à l'arrêt lors du levage. Si l'on note une anomalie, abaisser immédiatement le cric, vérifier et régler les problèmes éventuels puis lever de nouveau la machine.

1. Retirer le cache (fig. 47.A) avant de lever la machine.
2. Soulever la machine de façon à pouvoir extraire la roue sans difficulté.
3. À l'aide d'un tournevis, extraire la bague élastique (fig. 47.B) et la rondelle d'épaulement (fig. 47.C).
4. Retirer la roue à remplacer.
5. Appliquer de la graisse lubrifiante sur l'essieu (fig. 47.D).
6. Monter la roue de rechange.
7. Repositionner la rondelle d'épaulement et la bague élastique avec soin.
8. Reposer la roue au sol et remonter le cache (fig. 47.A).

IMPORTANT Vérifier que les roues arrière sont à la même hauteur (fig. 48.A) et que la différence de diamètre extérieur entre les deux roues (fig. 48.B) ne dépasse pas 8 à 10 mm. Si la différence est supérieure, il faudra, pour éviter des tontes irrégulières, faire régler l'alignement de l'ensemble des organes de coupe par un atelier autorisé.

8.3.5 Réparation et remplacement des pneumatiques

Tout remplacement et toute réparation d'un pneumatique à la suite d'une crevaison, doit être effectué par un spécialiste, selon les modalités prévues pour le type de couverture spécifique.

8.4 CARTE ÉLECTRONIQUE

La carte électronique est un composant situé sous le tableau de bord qui gère toutes les sécurités de la machine.

La carte électronique est munie d'une protection à réinitialisation automatique qui coupe le circuit en cas de défaut sur le circuit électrique ; l'intervention provoque l'arrêt du moteur et elle est indiquée par un signal sonore qui se désactive uniquement lorsque l'on retire la clé. Le circuit se rétablit automatiquement au bout de quelques secondes ; rechercher et éliminer les causes de la panne pour éviter que les interruptions ne se répètent.

IMPORTANT Pour éviter l'intervention de la protection :

- ne pas inverser la polarité de la batterie ;
- ne pas faire fonctionner la machine sans batterie, pour ne pas causer de dysfonctionnements du régulateur de charge ;
- faire attention de ne pas provoquer des courts-circuits.

8.5 REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Différents fusibles (fig. 49.A), de portée différente, sont prévus sur la machine. Leurs fonctions et caractéristiques sont les suivantes :

- Fusible de 10 A = protéger les circuits généraux et de puissance de la carte électronique, dont l'intervention entraîne l'arrêt de la machine et la coupure du témoin sur le tableau de bord (par. 5.16)
- Fusible de 25 A = protéger le circuit de recharge, dont l'intervention se manifeste par une perte progressive de la charge de la batterie et donc des difficultés au démarrage.
- Fusible de 5 A = protéger la prise auxiliaire 12 Volts des accessoires.
- Fusible de 15 A = protéger le circuit du moteur de commande, dont l'intervention empêche l'actionnement électrique du système de basculement du sac ; le vidage est possible à l'aide du levier manuel (si monté).

La portée est indiquée sur le fusible.

IMPORTANT *Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de même type et de même intensité ; ne jamais remplacer le fusible par un fusible d'intensité différente.*

Dans l'impossibilité d'éliminer les causes de l'intervention, contacter le revendeur.

8.6 REMPLACEMENT DES LAMPES

8.6.1 Type I - Lampes à incandescence

- Les lampes (18 W) à baïonnette sont montées sur la douille ; pour extraire la douille, utiliser une pince (fig. 50) et la faire tourner dans le sens antihoraire

8.6.2 Type II - Lampes à LED

- Dévisser la bague (fig. 51.A) et retirer le connecteur (fig. 51.B). Démontez la lampe à LED (fig. 51.C), fixée à l'aide des vis (fig. 51.D).

8.6.3 Type III - Lampes à LED (pour modèles TNS, THNS)

1. Soulever le capot et retirer le connecteur (fig. 52.A).
2. Débrancher la goupille (fig. 52.B) et retirer le capot latéralement.
3. Débrancher les câbles des lampes à LED (fig. 53.A), dévisser les vis (fig. 53.B) et décrocher les languettes (fig. 53.C).
4. Soulever et décrocher la partie supérieure du capot (fig. 54.A).
5. Dévisser les vis (fig. 55.A) et remplacer les phares à LED (fig. 55.B).
6. Pour remonter le capot, effectuer les opérations reportées pour les démontages en sens inverse.

8.7 GROUPE DE TRANSMISSION ARRIÈRE

Il est constitué d'un groupe monobloc scellé et n'exige pas d'entretien ; il est chargé de lubrifiant permanent, et n'exige ni vidange ni appoint.

8.8 GROUPE DE TRANSMISSION AVANT (MODÈLE 4WD)

Il est constitué d'un groupe monobloc scellé et n'exige pas d'entretien. Contrôler, faire l'appoint et vidanger régulièrement l'huile du circuit hydraulique de raccordement.

• Contrôler le niveau d'huile du système hydraulique, qui doit être compris entre les repères MIN et MAX figurant sur le réservoir.
• Si le niveau est inférieur au repère MIN (Fig. 56) :

- démonter la protection (fig. 56.A) fixée par l'écrou (fig. 56.B) ;
- dévisser le bouchon (fig. 56.C) et faire l'appoint avec de l'huile 10W30 jusqu'à atteindre le niveau MAX ;
- remonter le bouchon (fig. 56.C) et la protection (fig. 56.A).

IMPORTANT *Si l'on doit effectuer des appoints fréquents, contrôler l'absence de fuites des tuyaux ou du réservoir et contacter le revendeur pour les interventions nécessaires.*

8.9 RÉGLAGE DU RESSORT DU CROCHET DE FIXATION DU SAC DE RAMASSAGE

• Si le sac de ramassage a tendance à tressauter et à s'ouvrir lorsque l'on roule sur des terrains accidentés ou bien si la fixation du sac après son vidage s'avère difficile, régler la tension du ressort (fig. 57.A).
• Modifier le point de fixation en utilisant l'un des trous (fig. 57.B) jusqu'à l'obtention du résultat souhaité.

9. REMISAGE

Lorsque la machine doit être remise plus de 30 jours :

1. Laisser refroidir le moteur
2. Débrancher les câbles de la batterie et la conserver dans un endroit frais et sec.
3. Vider le réservoir de carburant (par. 7.2.2) et suivre les instructions figurant dans le manuel d'utilisation du moteur.
4. Nettoyer soigneusement la machine.
5. Vérifier que la machine n'est pas détériorée. Au besoin, contacter le centre d'assistance agréé.
6. Remiser la machine :
 - avec l'ensemble des organes de coupe abaissés
 - dans un endroit sec
 - à l'abri des intempéries
 - de préférence recouverte d'une toile (par. 15.4)
 - dans un endroit inaccessible aux enfants.

- en s'assurant d'avoir retiré les clés ou les outils utilisés pour l'entretien.

Au moment de remettre la machine en état de marche :

- s'assurer de l'absence de fuites d'essence des tuyaux, du robinet et du carburateur ;
- préparer la machine comme indiqué au ch. 6. Utilisation de la machine.

10. MANUTENTION ET TRANSPORT

- Pour déplacer la machine, il faut :
 - désactiver l'ensemble des organes de coupe ;
 - porter l'ensemble des organes de coupe à la hauteur maximale ;
 - éteindre le moteur ;
- Pour transporter la machine à l'aide d'un camion ou d'une remorque, il faut :
 - utiliser des rampes d'accès résistantes, d'une longueur et une largeur adéquates ;
 - charger la machine avec le moteur éteint, la clé de contact retirée de son logement sur la machine, sans conducteur, par poussée, en utilisant un nombre approprié de personnes ;
 - fermer le robinet du carburant (si prévu) ;
 - abaisser l'ensemble des organes de coupe ;
 - serrer le frein de stationnement ;
 - la positionner de façon à ce qu'elle ne représente aucun danger ;
 - la bloquer solidement au véhicule de transport à l'aide de cordes et de chaînes pour éviter son renversement qui pourrait entraîner des détériorations et des fuites de carburant.

11. ASSISTANCE ET RÉPARATIONS

Ce manuel fournit toutes les indications nécessaires pour utiliser la machine et pour effectuer correctement l'entretien de base incombant à l'utilisateur. Toutes les interventions de réglage et d'entretien non décrites dans ce manuel doivent être exécutées par le revendeur ou un centre spécialisé disposant des connaissances et des équipements nécessaires pour que le travail soit exécuté correctement, en maintenant le niveau de sécurité et les conditions de la machine d'origine.

Les opérations exécutées dans des structures inadéquates ou par des personnes non qualifiées entraînent la chute de toute forme de garantie que ce soit et de toute obligation ou responsabilité du constructeur.

- Seuls les ateliers d'assistance agréés peuvent effectuer les réparations et l'entretien sous garantie.
- Les pièces de rechange et les accessoires non d'origine ne sont pas approuvés ; l'utilisation de pièces de rechange et d'accessoires non d'origine compromet la sécurité de la machine et dégage le constructeur de toute obligation ou responsabilité.
- Les pièces de rechange d'origine sont fournies par les ateliers d'assistance et les revendeurs agréés
- Il est conseillé de confier la machine une fois par an à un atelier d'assistance agréé pour l'entretien, l'assistance et le contrôle des dispositifs de sécurité.

12. COUVERTURE DE LA GARANTIE

La garantie couvre tous les défauts de matière et de fabrication. L'utilisateur devra suivre attentivement toutes les instructions fournies dans la documentation ci-jointe.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à :

- Manque de connaissance des documents d'accompagnement.
- Distraction.
- Emploi et montage impropres ou non autorisés.
- Emploi de pièces de rechange non d'origine.
- Emploi d'accessoires non fournis ou non approuvés par le constructeur.

La garantie ne couvre pas :

- L'usure normale des consommables comme les courroies de transmission, les phares, les roues, les lames, les boulons de sécurité et les câbles.
- L'usure normale.
- Les moteurs. Ils sont couverts par les garanties du constructeur du moteur selon les termes et les conditions spécifiés.

L'acheteur est protégé par ses propres lois nationales. Les droits de l'acheteur prévus par ses propres lois nationales ne sont aucunement limités par la présente garantie.

13. TABLEAU DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

Intervention	Périodicité (heures)		Paragraphe / Remarques
	Première fois	Puis tous les	
MACHINE			
Contrôles de sécurité / Vérification des commandes		Avant chaque utilisation	par. 6.2
Contrôle de la pression des pneumatiques		Avant chaque utilisation	par. 6.1.3
Vérification des protections de déchargement arrière et latérale. Vérification du sac de ramassage, du déflecteur de déchargement latéral.		Avant chaque utilisation	par. 6.1.4
Nettoyage général et contrôle		À la fin de chaque utilisation	par. 7.6
Contrôle des détériorations éventuelles de la machine. Au besoin, contacter le centre d'assistance agréé.		À la fin de chaque utilisation	-
Chargement de la batterie		Avant le remisage	par. 7.5
Contrôle de toutes les fixations		25	
Contrôle et affûtage des organes de coupe		25	***
Contrôle de la courroie de transmission		25	***
Contrôle de la courroie de commande des organes de coupe		25	***
Contrôle et réglage du frein		25	***
Contrôle et réglage de la traction		25	***
Contrôler de l'embrayage et du frein des organes de coupe		25	***
Lubrification générale		25	****
Remplacement des organes de coupe		100	***
Remplacement de la courroie de transmission		-	** / ***
Remplacement de la courroie de commande des organes de coupe		-	** / ***
MOTEUR *			
Contrôle et appoint du carburant		Avant chaque utilisation	par. 7.2
Contrôle et appoint de l'huile moteur		Avant chaque utilisation	par. 7.3
Vidange de l'huile moteur		*	*
Contrôle et nettoyage du filtre à air		*	*
Remplacement du filtre à air		*	*
Contrôle du filtre à essence		*	*
Remplacement du filtre à essence		*	*
Contrôle et nettoyage des contacts de la bougie		*	*
Remplacement de la bougie		*	*

* Consulter le manuel du moteur pour la liste complète des interventions et leur périodicité

** Contacter le revendeur aux premiers signes de dysfonctionnement

*** Opération devant être exécutée auprès du revendeur ou d'un centre spécialisé

**** Le graissage général devrait également être effectué à chaque fois que l'on prévoit une longue période d'inactivité de la machine

14. IDENTIFICATION DES DYSFONCTIONNEMENT

DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE PROBABLE	ACTIONS CORRECTIVES
1. Avec la clé sur MARCHE, le tableau de bord reste éteint, sans aucun signal sonore	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de :	Avec la clé en position ARRÊT et rechercher les causes du dysfonctionnement :
	batterie mal branchée	vérifier les raccordements (par. 4.4)
	inversion de polarité de la batterie	vérifier les raccordements (par. 4.4).
	batterie complètement chargée	recharger la batterie (par. 7.5)
	fusible grillé	remplacer le fusible (10 A) (par. 8.5).
	carte mouillée	essuyer avec de l'air tiède
2. Avec la clé sur MARCHE, le tableau de bord reste éteint, mais un signal sonore s'active	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de :	Placer la clé en position ARRÊT et rechercher les causes du dysfonctionnement :
	carte mouillée	essuyer avec de l'air tiède
3. Avec la clé sur DÉMARRAGE, le tableau de bord s'allume, mais le démarreur ne tourne pas	batterie insuffisamment chargée	recharger la batterie (par. 7.5)
	fusible de la recharge grillé	remplacer le fusible (25 A) (par. 8.5)
4. Avec la clé sur DÉMARRAGE, le démarreur tourne, mais le moteur ne démarre pas	batterie insuffisamment chargée	recharger la batterie (par. 7.5)
	l'essence n'arrive pas	vérifier le niveau dans le réservoir (par. 7.2.1)
		ouvrir le robinet (si prévu) (par. 6.4)
	défaut d'allumage	vérifier le filtre à essence
vérifier la fixation du capuchon de la bougie		
5. Démarrage difficile ou fonctionnement irrégulier du moteur	problèmes de carburation	nettoyer ou remplacer le filtre à air
		vider le réservoir et remettre de l'essence
		contrôler et remplacer éventuellement le filtre à essence
6. Baisse de rendement du moteur lors de la tonte	vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de tonte	réduire la vitesse d'avancement et/ou augmenter la hauteur de tonte (par. 6.5.4)
7. Lorsque l'on active les organes de coupe, le moteur s'éteint	absence d'autorisation à l'activation	contrôler que les conditions d'autorisation sont respectées (par. 6.2.2)
8. Le témoin de la batterie ne s'éteint pas au bout de quelques minutes de travail	recharge insuffisante de la batterie	contacter le revendeur
9. Le témoin d'huile s'allume pendant le travail (si prévu)	problèmes de lubrification du moteur	Placer immédiatement la clé sur ARRÊT :
		rétablir le niveau d'huile (par. 7.3.1)
		remplacer le filtre (si le problème persiste, contacter le revendeur)

Si les dysfonctionnements persistent après avoir appliqué les actions correctives ci-dessus, contacter le revendeur.

DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE PROBABLE	ACTIONS CORRECTIVES
10. Le moteur s'arrête et un signal sonore s'active	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de :	Placer la clé sur ARRÊT et rechercher les causes du dysfonctionnement :
	surtension causée par le régulateur de charge	contacter le revendeur
	batterie mal branchée (contacts incertains)	vérifier les raccordements (par. 3.4)
11. Le moteur s'arrête, sans aucun signal sonore	batterie débranchée	vérifier les raccordements (par. 3.4)
	dysfonctionnements du moteur	contacter le revendeur
12. Les organes de coupe ne s'enclenchent pas ou ne s'arrêtent pas immédiatement dès qu'on les débraie	courroie lâche	contacter le revendeur
	dysfonctionnements de l'embrayage électromagnétique	contacter le revendeur
13. Tonte irrégulière et ramassage insuffisant (uniquement sur les modèles à ramassage arrière)	ensemble des organes de coupe non parallèle au terrain	contrôler la pression des pneumatiques (par. 6.1.3) rétablir l'alignement de l'ensemble des organes de coupe par rapport au terrain (par. 8.2.1)
	organes de coupe inefficaces	contacter le revendeur
	vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de l'herbe à couper	réduire la vitesse d'avancement et/ou augmenter la hauteur de l'ensemble des organes de coupe (par. 6.5.4) attendre que l'herbe soit sèche
	Colmatage de la goulotte	retirer le sac de ramassage et vider la goulotte (par. 7.6.2)
14. Tonte irrégulière (uniquement sur les modèles à déchargement latéral)	ensemble des organes de coupe non parallèle au terrain	contrôler la pression des pneumatiques (par. 6.1.3) rétablir l'alignement de l'ensemble des organes de coupe par rapport au terrain (par. 8.2.1)
	organes de coupe inefficaces	contacter le revendeur
15. Vibrations anormales lors du fonctionnement	l'ensemble des organes de coupe est plein d'herbe	nettoyer l'ensemble des organes de coupe (par. 7.6.4)
	les organes de coupe sont déséquilibrés ou desserrés	contacter le revendeur
	fixations desserrées	vérifier et serrer les vis de fixation du moteur et du châssis
16. Freinage non sécurisé ou inefficace	frein mal réglé	contacter le revendeur
17. Marche irrégulière, faible traction en montée ou tendance de la machine à se cabrer	dysfonctionnement de la courroie ou du dispositif d'embrayage	contacter le revendeur

Si les dysfonctionnements persistent après avoir appliqué les actions correctives ci-dessus, contacter le revendeur.

DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE PROBABLE	ACTIONS CORRECTIVES
18. Avec le moteur en marche, lorsque l'on actionne la pédale de traction, la machine n'avance pas	levier de déblocage en position de transmission débloquée	le remettre en position de transmission enclenchée (par. 5.4)
19. La machine commence à vibrer de manière anormale	pièces détériorées ou desserrées	arrêter la machine et retirer la clé de contact
		vérifier les détériorations
		contrôler l'absence de pièces desserrées et les serrer au besoin
		les contrôles, les remplacements ou les réparations doivent être effectués par un centre spécialisé

Si les dysfonctionnements persistent après avoir appliqué les actions correctives ci-dessus, contacter le revendeur.

15. ÉQUIPEMENTS

15.1 KIT DE MULCHING

Il hache finement l'herbe coupée et la laisse sur le terrain (fig. 58.A1 ; fig. 58.A2).

15.2 CHARGEUR DE BATTERIE

Il permet de maintenir en bon état la batterie lors des périodes d'inactivité de la machine en assurant un niveau de charge optimal et donc une durée de vie prolongée de la batterie (fig. 58.B).

15.3 KIT DE REMORQUAGE

Pour tirer une petite remorque (fig. 58.C).

15.4 HOUSSE DE PROTECTION

Protège la machine de la poussière lorsqu'elle n'est pas utilisée (fig. 58.D)

15.5 KIT DE POIDS ARRIÈRE

Il améliore la stabilité arrière de la machine, surtout sur un terrain en pente (fig. 58.E).

15.6 KIT DE PROTECTION DU DÉCHARGEMENT ARRIÈRE

À utiliser en lieu et place du sac de ramassage, lorsque l'herbe n'est pas

ramassée (fig. 58.F). *(Uniquement sur les modèles à déchargement arrière).*

15.7 CHAÎNES À NEIGE 18", 20"

Elles améliorent l'adhérence des roues arrière sur des parcours enneigés et permettent d'utiliser des outillages chasse-neige (fig. 58.G).

15.8 ROUES À BOUE OU À NEIGE 18", 20"

Elles améliorent les performances des parcours sur neige ou dans la boue (fig. 58.H).

15.9 REMORQUE

Pour le transport d'outils ou autres, dans les limites de portée autorisées (fig. 58.I).

15.10 ÉPANDEUR

Pour épandre du sel ou des fertilisants (fig. 58.J).

15.11 ÉPANDEUR

Pour épandre du sable ou du gravier (fig. 58.K).

15.12 ROULEAU À GAZON

Pour compacter le terrain après une semence ou pour aplatir l'herbe (fig. 58.L).

15.13 CHASSE-NEIGE À LAME

Pour le déblayage et l'accumulation latérale de la neige (fig. 58.M).

15.14 BALAYEUSE FRONTALE

Pour le nettoyage d'allées et de surfaces solides recouvertes de feuilles ou de saleté et pour le retrait de fines couches de neige fraîche (fig. 58.N).

15.15 BROYEUR

Pour couper et broyer l'herbe en friche (fig. 58.O).

15.16 RAMASSEUR DE FEUILLES ET D'HERBE

Pour le ramassage de feuilles et d'herbe sur des surfaces herbeuses (fig. 58.P).

15.17 RÂTEAU FRONTAL

Pour ramasser l'herbe et les petites branches (fig. 58.Q).

15.18 INTERFACE DE LEVAGE

Permet de monter des accessoires supplémentaires en partie frontale n'exigeant pas l'utilisation de la prise de force (fig. 58.R1).

15.19 PRISE DE FORCE (PDF)

Elle permet de transférer la puissance du moteur à l'accessoire commandé. Elle exige l'interface de levage (fig. 58.R2).

15.20 PRISE DE FORCE (PDF)

Elle permet de transférer la puissance du moteur à l'accessoire commandé. Elle n'exige pas l'interface de levage (fig. 58.R3).